

200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1865 MERCREDI 13 NOVEMBRE 2013

MUSIQUE

Un tam-tam à Édo Nganga pour ses 80 ans

Cadeau symbolique. C'est le moins qu'on puisse dire du présent offert par le président-médiateur d'Afric'ambiance à ce grand baobab de la musique congolaise des deux rives. C'est le samedi 3 novembre que M^e Kalala Muena avait officiellement remis ce tam-tam à son destinataire en s'improvisant dans un concert de routine que livrait « Les Bantous de la capitale » dans leur fief de Bacongo.

Gardé jalousement depuis des lustres, cet objet d'ornement prit une autre connotation à la faveur de cette soirée exceptionnelle qui confirma, une fois encore, la complicité culturelle qui rythme la vie musicale sur les deux rives. Débordé d'émotion et marqué par ce geste de sollicitude, Édo Nganga n'a eu que des mots de remerciement à l'endroit de son jeune frère venu de la RDC.

Page 14

HANDBALL DAME

La RDC prépare le Challenge Trophy et le championnat du monde

Les Léopards dames juniors de handball de la RDC prendront part au Challenge Trophy au Mexique à partir du 26 novembre, tandis que les Léopards dames seniors, vice-championnes d'Afrique de handball dames, sont attendues au championnat du monde de la spécialité prévu en décembre en Serbie. Les deux sélections se préparent d'arrache-pied pour ces deux rendez-vous internationaux de la balle dure féminine. Elles doivent se donner à fond afin de ramener des résultats probants du moment où le gouvernement a mobilisé des moyens importants pour une bonne préparation de ces deux compétitions. Les joueuses ont rassuré qu'elles ne feront pas défection en Serbie ou ailleurs en Europe à l'instar des athlètes partis à Nice en France lors des Jeux de la Francophonie.

Page 14

CLÔTURE DES POURPARLERS DE KAMPALA

Une solution politique reste toujours de mise



Dans une déclaration commune publiée le lundi 11 novembre après l'ajournement de la cérémonie de clôture des pourparlers de Kampala, les envoyés spéciaux de la communauté internationale ont estimé que malgré le changement de la donne militaire

avec la débâcle du M23, « il importe qu'il y ait une conclusion politique au dialogue ». Ils ont, de ce fait, invité les parties en présence à résoudre les différences en ce qui concerne notamment le format du document final et à rester attachées à un règlement paci-

fique du conflit.

Pour Mary Robinson, Martin Kobler et les autres, le texte final devrait également confirmer la poursuite de tous les criminels de guerre et des auteurs des violations graves des droits de l'homme qui sont indexés. En position

Les délégués du gouvernement à Kampala de force suite à ses récents succès militaires, le gouvernement entendait imposer ses vues dans une simple déclaration de fin de guerre au grand dam des représentants du M23 qui s'en tiennent à un accord.

Page 12

IMPORTATION

Fraude dans les postes frontaliers Congo Brazzaville-Bas Congo



Des véhicules en circulation sur une avenue de la capitale

Dans les différents postes frontaliers entre le territoire de Luozi aux Cataractes, et le Congo Brazzaville,

la fraude bat son plein. Elle concerne spécialement les véhicules ayant une durée de vie de plus

de dix ans, interdits d'importation par le gouvernement central. Selon les précisions apportées par le Chef de l'Exécutif provincial du Bas-Congo, lesdits engins sont escortés par certains éléments de la police pour entrer en territoire national. En vue de contourner la décision gouvernementale, de nombreux inciviques utilisent des détours en faisant débarquer leurs cargaisons au port de Pointe-Noire. Souvent, les voitures prohibées entrent en RDC en pièces détachées ou sont présentées comme à dépanner et flanqués d'une plaque d'immatriculation négociée à partir de Kinshasa pour le besoin de la cause.

Page 13

KATANGA

Apparition d'une maladie non encore identifiée

Au centre de santé de Kankolo, plusieurs malades (près de quatre-vingt) ont déjà été reçus par le personnel médical. Les douleurs musculaires, la fatigue et la présence anormale du sang dans les urines (l'hématurie) sont autant des symptômes que présentent les malades. Difficile d'émettre un diagnostic fiable à ce stade, révèlent des infirmiers sur place.

En rupture de stocks en produits pharmaceutiques depuis plusieurs mois, le centre de santé de Kankolo est loin d'assurer une prise en charge correcte des malades. Tout en déplorant l'absence des structures d'appui en médicaments dans cette partie du district médical du Haut-Lomami, le médecin chef de Zone de santé de Kinda a annoncé qu'il descendra sur le terrain pour prélever les échantillons à remettre à sa hiérarchie.

Page 13

ÉDITORIAL

Kiébé-Kiébé

Ce qui se passe autour de l'exposition kiébé-kiébé que nous avons organisée avec l'aide de l'État sur l'autre rive de l'océan Atlantique, dans la ville brésilienne de Salvador de Bahia, est exemplaire d'un mouvement qui ne cessera de s'accélérer dans les années à venir. Jusqu'ici, en effet, ce sont les grands musées étrangers, tel le musée des Arts premiers à Paris, qui collectionnaient et présentaient à grands frais des objets venus d'Afrique. Mais désormais, ce sont les pays comme le Congo qui rassemblent masques, armes, statuettes, monnaies, portes de case, objets rituels, afin de les préserver de la destruction ou du trafic international d'œuvres d'art qui ne cesse de s'amplifier.

Rassemblée à Brazzaville au terme d'une quête qui dura dix longues années et qui n'est toujours pas achevée, la collection d'objets kiébé-kiébé, cette danse-spectacle initiatique pratiquée dans les villages du nord des Plateaux et du sud des deux Cuvettes, a été présentée pendant de longs mois à Brazzaville même. Puis elle a quitté temporairement le Congo pour le Brésil, suscitant à Salvador de Bahia un tel engouement que la deuxième plus grande ville du Brésil, Sao Paulo, vient de nous demander de l'abriter à son tour. De là l'exposition gagnera la grande île de Cuba au début de l'année prochaine avant de revenir près d'Oyo où s'élèvera un musée destiné à l'abriter.

Le temps est donc venu pour l'Afrique centrale de préserver elle-même les vestiges de son passé, de protéger ses arts traditionnels, de redonner vie à une histoire plusieurs fois millénaire que les temps modernes avaient occultée et dont nous-mêmes, Africains, avons tendance à sous-estimer l'importance. Fait tout aussi essentiel, sinon même plus, cette redécouverte nous permettra de mettre à l'abri des convoitises étrangères un capital historique et artistique qui n'a pas de prix. Il conduira demain de grandes capitales comme Brazzaville à proposer aux visiteurs venus du monde entier des collections uniques qui démontreront l'incroyable richesse de notre continent.

Cet objectif, bien sûr, ne sera pas atteint en quelques mois, mais si les pouvoirs publics se mobilisent comme tout semble l'indiquer, le Congo sera demain l'un des pays du continent vers lequel afflueront touristes et chercheurs en quête d'un passé que la modernité faillit engloutir à jamais.

Les Dépêches de Brazzaville

DISTINCTION

Denis Sassou N'Guesso élevé à la dignité de Grand Croix

En marge des travaux du concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, qui se sont ouverts lundi à Brazzaville, le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) a élevé, le 12 novembre à Brazzaville, le chef de l'État congolais à la dignité suprême de l'Ordre international des palmes académiques.



Décoration du Chef de l'État par le secrétaire général du Cames

L'acte élevant Denis Sassou N'Guesso au grade de Grand Croix a été entériné par le Conseil des ministres du Cames lors de sa 29e session qui s'est tenue du 16 au 20 avril 2012 à Ouagadougou, au Burkina Faso. Le Secrétaire général de cette institution, Bertrand Batchi, qui a remis solennellement les signes de distinction au récipiendaire, a justifié cette décoration par l'ampleur et la qualité des actions du président congolais en faveur de l'éducation. « Il s'agit d'une démarche de reconnaissance de la pertinence et de l'ampleur de votre action et de participer à la rendre plus visible sur la scène internationale », a notamment indiqué le Grand Chancelier de l'Ordre international des palmes académiques.

Bertrand Batchi a mentionné la place réservée à l'éducation et sa modernisation dans le « Chemin d'avenir » (programme politique du président congolais), et quelques réalisations témoignant

de cet engagement. La construction de la grande bibliothèque universitaire et celle de l'université de Kintélé, en cours, s'inscrivent dans cette pratique, ainsi que la mise en œuvre du projet de création d'établissements d'enseignement supérieur et leur regroupement en cinq pôles universitaires départementaux.

Néanmoins, Bertrand Batchi qui a salué les efforts du Congo dans les cotisations à la trésorerie du Cames, a incité ses autorités à en faire davantage, afin d'aider cette institution engagée actuellement dans la mise en œuvre d'un plan stratégique qui, à l'horizon 2015-2019, devrait lui permettre de mieux assumer sa nouvelle vision d'une agence d'accréditation, de promotion et de conseil dans le domaine de l'enseignement supérieur dans les pays africains francophones et Madagascar. Cette vision préconise notamment des modes de financement plus performants pour la Cames.

Le Congo remet une enveloppe de 200 millions FCFA au Cames

La cérémonie solennelle de remise de cette distinction a permis au ministre congolais de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, d'annoncer, au nom du président de la République, l'octroi par le Congo d'une enveloppe spéciale de 200 millions de FCFA au Cames.

« Le Congo tient le recours aux financements innovants, qu'ils soient bilatéraux, multilatéraux ou privés comme un moyen sûr pour répondre à l'impératif de développement du Cames », a notamment affirmé Georges Moyen, répondant au nom du président de la République, sur la question du financement et du développement du Cames.

Cette décoration s'ajoute à une kyrielle d'autres distinctions nationales et internationales reçues par le président Denis Sassou N'Guesso.

Thierry Nougou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diao

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉVELOPPEMENT

La politique agricole nationale en examen

Au cours d'un atelier organisé ce mardi 12 novembre, le gouvernement congolais a examiné les documents du Pacte national du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), en vue de la validation des documents de synthèse, de la tenue d'une table ronde et de la signature dudit programme.

Cet atelier est une étape importante pour la mise en œuvre du PDDAA dans le pays. Durant une journée, des consultants nationaux appuyés par des experts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac) et de la Banque mondiale, ont scruté les différents moutures afin que celles-ci reflètent bien la réalité agricole du Congo.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Congo, Rigobert Maboundou, a interpellé les différents



Rigobert MABOUNDOU entouré des représentants de la FAO et de la CEEAC

experts sur le contenu des documents. Il a fait quelques annotations à prendre en compte dans la reformulation de certaines informations à actualiser au regard des différentes actions engagées et des résultats perceptibles, aussi minimes soient-ils. « Faites une lecture sérieuse, qui soit proche de la vérité », a-t-il demandé.

Ainsi, le PDDAA doit être un cadre commun visant à guider les stratégies et programmes d'investissement agricoles des États membres

; à stimuler et soutenir le dialogue et la revue des politiques ; et à harmoniser les efforts des partenaires au développement. Aussi, il est important que le Congo procède à la signature du pacte PDDAA, afin de soutenir les efforts du gouvernement qui se traduisent ces dernières années, par un développement des initiatives tant individuelles que du secteur privé. Un programme pour relever la productivité agricole

Adopté en 2003 par l'Union africaine, le PDDAA a pour mission d'aider les pays africains à atteindre un degré plus élevé de croissance économique grâce à un développement axé sur l'agriculture au sens large. « Il porte principalement sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition et sur l'augmentation des revenus dans les économies africaines basées essentiellement sur le secteur

agro-sylvo-pastoral et halieutique », a décrit le représentant résidant de la FAO, Dieudonné Koguyagda. Et ce dernier d'ajouter : « Il vise pour ce faire, à relever la productivité agricole d'au moins 6% par an et à augmenter l'investissement public dans ce secteur pour qu'il atteigne annuellement 10% des budgets nationaux. »

Le représentant de la Céac, Joël Beassem, a rappelé la situation paradoxale que connaît la sous-région en dépit de ses potentialités agro-sylvo-pastorales et halieutiques. En ces termes, il a déclaré que l'Afrique centrale se classait au premier rang en parlant de prévalence de la sous-alimentation et de dépendance vis-à-vis des importations alimentaires, couvrant plus de 60% des besoins de certains pays. Certaines causes ont été énumérées dont : les conflits armés ; les maladies invalidantes ; l'insuffisance de la maîtrise de l'eau et des

investissements dans les secteurs agro-pastoral et halieutique ; l'utilisation insuffisante des intrants agricoles ; l'absence de politiques d'inversion de l'exode rural ; la faiblesse de la recherche et de la vulgarisation agricole ; l'enclavement des zones de production ; et les difficultés à l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes. Il faut signaler toutefois que des initiatives régionales ont été prises au niveau de la Céac pour apporter des solutions idoines à ces difficultés.

Notons que le Burundi, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo ont déjà leurs programmes nationaux d'investissement agricole. Le Gabon, le Cameroun, et Sao Tomé et Príncipe ont leurs PNIA en cours de formulation. La Guinée Équatoriale signera son pacte d'ici au mois de décembre. Le Tchad est quant à lui le dernier pays sur la liste.

Enfin, le Secrétariat général de la Céac continuera à jouer son rôle d'agence d'exécution des programmes du Nepad en général et du PDDAA en particulier. Il soutiendra le Congo dans toutes les étapes futures de ce processus à l'instar de la FAO, qui a réaffirmé son engagement à s'impliquer davantage dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition d'une part et la pauvreté rurale d'autre part.

Nancy France Loutoumba

VIE ASSOCIATIVE

L'Acap a commémoré l'an 38 de l'indépendance de l'Angola

Célébrée le 11 novembre, cette journée a été une occasion pour l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) de faire revivre les liens d'amitié entre le Congo et l'Angola. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du conseiller spécial du président de la République, Claude Ernest Ndalla.

La proclamation de l'indépendance de ce pays frontalier a été célébrée par les militants et sympathisants du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) de Brazzaville. En commémorant cette date historique, le président de l'Acap, Vital Balla, a rappelé les relations d'amitié entre l'Angola et cette association. « Quand l'Acap parle de l'indépendance de l'Angola en tant qu'acteur non gouvernemental, elle a toujours eu recours à sa feuille de route en la matière, car les dirigeants du MPLA et de l'Acap ont œuvré en symbiose dans ce qu'ils ont dénommé "le groupe de Brazzaville" », a déclaré le président de ladite association.

À travers leur journal, L'Écho de l'amitié, les dirigeants du MPLA et de l'Acap ont marqué l'opinion publique internationale. Cette collaboration a été également marquée au sein des assemblées générales et conférences des associations de solidarité ainsi que les revues internationales telles que la Tricontinentale, le Mouvement de paix français, l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques (Ospaa).

La radio et la télévision avaient consacré ainsi un grand espace pour la diffusion de messages concernant

la lutte du peuple angolais. À Brazzaville, le siège de l'Acap s'était transformé en lieu d'exposition et en centre de conférences internationales concernant la lutte du peuple angolais. En effet, la révolution des œillets de Lisbonne avait mis un accent important pour le maintien de la paix en Angola. Douze ans après, l'Acap s'est vu octroyer la distinction honorifique de messenger de paix des Nations unies.

En rappel, l'année dernière à l'occasion du trente-septième anniversaire de l'indépendance de l'Angola, la délégation congolaise de l'Acap avait été reçue par le secrétaire général du MPLA, Julião Mateus Paulo. « Cela nous a permis d'apprécier à leur juste valeur les réalisations opérées dans plusieurs domaines par le peuple frère angolais. Les structures ayant attiré notre attention étaient particulièrement celles des préparatifs pour le déroulement de la Coupe d'Afrique des Nations », a conclu Vital Balla.

L'Acap est une organisation apolitique à but non lucratif qui œuvre pour diffuser de par le monde la culture relative à la justice, la liberté et la paix.

Josiane Mambou-Loukoula

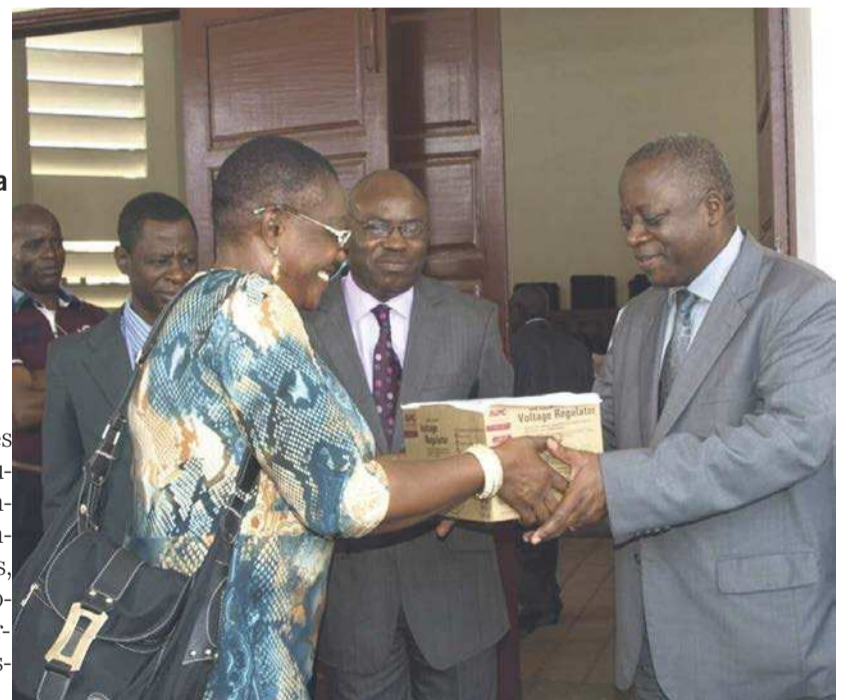
POINTE-NOIRE

Le Pareda remet du matériel informatique aux instances judiciaires de la ville

Le Projet d'actions pour le renforcement de l'État de droit et des associations (Pareda) a procédé ce mardi 12 novembre à la remise de matériel informatique, successivement à la Cour d'appel, au Tribunal de grande instance, au Tribunal d'instance de Tié-Tié, à la maison d'arrêt, au commissariat central de police et à la direction départementale de la gendarmerie.

Le matériel offert comprend des desktops, laptops, onduleurs, régulateurs de tension 1200VA, des imprimantes, photocopieurs, scanners, serveurs, switch dispatchers, des disques durs externes 2To, logiciels, antivirus 2013, des cartouches d'encre, des relais de messagerie, etc.

Appréciant la nature de ce don, le procureur de la République au Tribunal de grande instance de Pointe-Noire, David Osseké, et le Premier président de la Cour d'appel de Pointe-Noire, Jules César Michaël Pambou, se sont exprimés en ces termes : « Le renforcement de l'État de droit suppose aussi la mise à la disposition du personnel de la justice, de matériel fiable et moderne. Et le matériel informatique sophistiqué nécessite un bon entretien et un personnel qualifié



pour son utilisation. Il permettra d'abandonner le traitement manuel des dossiers des personnes justiciables. »

Le projet Pareda, financé à hauteur de plus de 5 milliards FCFA par le 10e Fonds européen au développement (FED), a pour objectif principal la mise en application de la chaîne pénale et de la chaîne civile. Dans le cadre de ses activités et avec cette remise de don, le Pareda entend lancer la chaîne pénale qui

visé à mettre en place une sérénité dans le traitement des dossiers en matière correctionnelle.

Ces dons ont été remis en présence du chef du projet Pareda, Mahamat Saleh Ben Biang, et de Pavelé Moussa, chargée des missions de l'ordonnateur national au ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration.

Séverin Ibara

À NOS LECTEURS

Le numéro de notre quotidien qui paraîtra le lundi 18 novembre prochain comportera vingt-quatre pages dont le tiers, soit huit pages, sera imprimé en couleurs. Pour faire face à ce développement dont le coût est élevé, nous doublerons le prix de vente du journal.

Fixé à 100 FCFA il y a quatre ans, lors de la création du quotidien, il passera donc à 200 FCFA.

Les Dépêches de Brazzaville

CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DEUXIEME PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE (PDSS-II)

Le ministère de la santé et de la population et la Banque mondiale sont engagés dans la mise en place d'un deuxième programme de développement des services de santé (PDSS-II), couvrant la période 2014-2019.

Le PDSS-II sera axé sur l'accélération de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD 4 et 5) et sur le renforcement du système de santé pour une amélioration de l'état de santé de la population, notamment des femmes, des enfants et d'autres groupes vulnérables. Le PDSS-II comporte deux composantes essentielles, à savoir :

1. Augmenter le taux d'utilisation des services dispensés par les établissements de santé et améliorer leur qualité, grâce à un financement basé sur la performance ;
2. Renforcer le financement du secteur de la santé et les capacités de la politique de santé.

A travers ces deux composantes, le projet prévoit, entre autres, l'introduction de dispense de frais de soins pour les pauvres, la gratuité pour certaines prestations et la prise en compte de l'équité en matière de santé au Congo. Cette orientation permettra de prendre en compte les personnes vulnérables, notamment les populations autochtones (PA) dans la mise en œuvre du PDSS-II.

En effet, en République du Congo, les populations autochtones ou non sont égales devant la loi. La constitution dans son article 8 stipule que « Tous les citoyens sont égaux devant la loi. Est interdite toute discrimination fondée sur

l'origine, la situation sociale ou matérielle, l'appartenance raciale, ethnique ou départementale, le sexe, l'instruction, la langue, la religion, la philosophie ou le lieu de résidence, sous réserve des dispositions des articles 58 et 96. La femme a les mêmes droits que l'homme. La loi garantit et assure sa promotion et sa représentativité à toutes les fonctions politiques, électives et administratives ».

Aussi, conformément aux dispositions de la constitution, la République du Congo a pris un certain nombre d'initiatives, dont la nouvelle loi n° 5-2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones. Cette loi a été approuvée par le Sénat et par l'Assemblée nationale en décembre 2010, et promulguée par le Président le 25 février 2011. La loi prend en compte spécifiquement la situation défavorable des peuples autochtones et entend promouvoir leurs droits collectifs et individuels. L'accès aux services de santé et à tous les autres services sociaux est garanti également sans discrimination d'aucune sorte. La loi stipule que les centres assurant ces services doivent être adaptés aux besoins des populations autochtones dans les zones où elles habitent; elle prévoit la participation d'agents de santé d'origine autochtone aux soins de santé primaires intégrés, ainsi que l'organisation par l'État de campagnes de vaccination et de sensibilisation dans le domaine de la santé de la reproduction.

En outre, la loi prévoit que les populations autochtones soient consultées au sujet des mesures qui sont susceptibles d'avoir des incidences sur leurs terres ou sur leurs ressources, ou d'affecter leur mode de vie. Cette disposition complète

l'article 3 de la loi qui dispose que, les populations autochtones sont consultées avant toute considération, formulation ou mise en œuvre des mesures législatives ou administratives, ou des programmes et/ou projets de développement susceptibles de les affecter directement ou indirectement.

Par ailleurs, la Banque mondiale dispose d'une politique des peuples autochtones (PO 4.10), qui s'applique à tous les projets dont l'examen du descriptif est intervenu le 1er juillet 2005. Celle-ci contribue à la mission de réduction de la pauvreté et de promotion d'un développement durable poursuivie par la Banque tout en garantissant un processus respectant pleinement la dignité, les droits de la personne, les systèmes économiques et les cultures des Populations autochtones. Chaque fois que la Banque est sollicitée pour financer un projet affectant directement des populations autochtones, elle exige de l'emprunteur qu'il s'engage à procéder, au préalable, à une consultation libre et fondée sur une communication des informations aux populations concernées de manière à éviter des répercussions négatives potentielles sur les communautés des populations autochtones et si cela n'est pas possible, à atténuer, minimiser ou compenser ces répercussions. Les projets financés par la Banque sont aussi conçus de manière à assurer que les populations autochtones en retirent des avantages socioéconomiques culturellement adaptés et au profit de la population féminine autant que de la population masculine et de toutes les générations.

C'est dans ce contexte qu'il s'est tenu le 05 novembre 2013 dans la salle de conférence (315) du ministère des affaires étrangères et de la coopération, un atelier de consultation nationale sur le cadre de planification en faveur des populations autochtones (CPPA). Cet atelier a connu la participation des cadres centraux du ministère de la santé et de la population, des directeurs départementaux de la santé de la Likouala, de la Lékoumou et de la Sangha, accompagnés de représentants des peuples autochtones, des représentants des ONG et associations intervenant au sein des populations autochtones. Les ministères du tourisme et de l'environnement et des affaires étrangères et de la coopération ont également été représentés. L'atelier, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur général de la santé en présence du Directeur général de la population et de l'inspecteur général de la santé a permis aux participants d'examiner le projet du cadre de planification en faveur de populations autochtones et de procéder à sa validation, en intégrant leurs commentaires au document.

Notons qu'au préalable une enquête avait été menée sur l'état et les besoins des populations autochtones en santé. Cette enquête qui a touché 899 ménages a montré entre autres, que 92% des chefs de ménage de populations autochtones connaissent là où se trouve un centre de santé et que 42% des PA font recours au traitement traditionnel. Elle a également fait ressortir les pathologies les plus fréquentes au sein des populations autochtones, ainsi que les détermi-

nants qui limitent leur accès aux services de santé, en l'occurrence l'accessibilité géographique et financière, les facteurs socioculturels et les préjugés des agents de santé à l'égard des populations autochtones.

Cette consultation nationale a permis de s'assurer que les interventions entrant dans le cadre du PDSS-II ne sont pas de nature à engendrer des répercussions négatives au sein des populations autochtones et de formuler un certain nombre de recommandations, dont la teneur suit :

1. Identifier dans chaque aire de santé des leaders d'opinion parmi les populations autochtones et renforcer leurs capacités;
2. Prévoir au niveau des directions départementales de la santé un représentant des populations autochtones pour le suivi de la mise en œuvre des activités destinées aux populations autochtones ;
3. Développer les activités visant l'intégration des populations autochtones ;
4. Elaborer des plans d'actions spécifiques (par département) en faveur des populations autochtones.

Ces recommandations seront déclinées en activités qui figureront dans les plans d'action annuelles pendant la durée du projet.

Le document est disponible au ministère de la santé et de la population et sur demande à l'adresse électronique pdss@yahoo.fr. Il peut être également consulté sur le site <http://www.cnls-congobrazza.org/downloads/>

Programme de développement des services de santé



AVIS D'APPEL D'OFFRE

MARCHÉ DE PRESTATION DE NETTOYAGE DES AEROGARES DE BRAZZAVILLE – POINTE NOIRE – OLLOMBO

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la réalisation des prestations de nettoyage des locaux et des vitres des aéroports Maya-Maya de Brazzaville, Agostinho NETO de Pointe-Noire et Denis Sassou N'Guesso d'Ollombo.

2. FORME DE LA CONSULTATION

La présente consultation est ouverte à toute entreprise rassemblant les compétences et moyens nécessaires à la réalisation du marché.

AERCO Aéroports du Congo, n'étant pas soumis à la réglementation applicable aux prestations engagées par l'Etat ou les personnes publiques, la présente consultation n'est pas régie par le Code de Marchés Publics.

3. DECOMPOSITION DU MARCHÉ

Le marché est décomposé en cinq lots :

Lot N°1 : BZV-MEZZ comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de la zone mezzanine de l'aérogare BZV.

Lot N°2 : BZV-RDC comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'aérogare de BZV.

Lot N°3 : BZV-ETG comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'étage de l'aérogare de BZV.

Lot N°4 : PNR comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aérogare de PNR.

Lot N°5 : OLL comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aérogare d'Ollombo.

4. CONTENU ET CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué des éléments suivants:

-Le règlement de la consultation

-Le cahier des clauses techniques particulières

-Le cahier des clauses administratives particulières

-Les bordereaux des Prix Unitaires

Le dossier de consultation est remis contre une somme de 1.000.000 F CFA TTC (un million de francs CFA) en un exemplaire papier et un exemplaire électronique, à chaque candidat qui en fera la demande, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Le dossier de consultation est à retirer auprès de la Direction Technique d'AERCO située au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

5. DATE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est fixée au :

Mardi 31 décembre 2013, 17h00

Les offres remises après ce délai ne seront pas acceptées.

Les offres devront être adressées à Monsieur le Directeur Général d'AERCO et remises au secrétariat de la Direction Générale situé au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

6. VALIDITE DES OFFRES

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise

RÉSEAU ROUTIER

Des aménagements significatifs réalisés au sud du Congo

Une délégation du ministère de l'Équipement et des Travaux publics, élargie aux parlementaires, a fait ce constat au cours d'une mission de contrôle et d'évaluation, organisée du 5 au 10 novembre, dans les départements du Kouilou, du Niari, de la Lékoumou et de la Bouenza. En dépit de quelques défaillances observées sur certains tronçons, les travaux, dans l'ensemble, s'exécutent à un rythme satisfaisant.

Conduite par le directeur de cabinet du ministre de l'Équipement et des Travaux publics, Bruno Nianga, la mission de contrôle a amorcé sa visite par le département du Kouilou où elle a visité en premier les travaux de réhabilitation du pont sur le Kouilou. Les travaux avancent à un rythme satisfaisant et, d'après le superviseur des travaux, Louis Berger, l'ouvrage pourra être mis en service dès décembre prochain. Sur ce même tronçon, la délégation a visité ensuite les travaux d'aménagement de la route en terre Tandou-Yambi-Tchizalamou-Kakamoeka, longue de 110 km. La délégation a été impressionnée par l'état d'avancement des travaux car le terrassement est déjà effectué sur environ 50 km. En revanche, sur la dorsale Tchiza-

lamou-Noumbi-Nzambi-frontière Gabon, les travaux de terrassement se sont arrêtés net au niveau de la rivière Noumbi. En effet, la société en charge de la construction et de la mise à eau du bac sur cette rivière, après avoir acquis le marché depuis quatre ans, a abandonné les travaux sans aucune inquiétude. Or, le bac qu'elle a construit et abandonné sur le site, se trouve dans un état de dégradation avancé.

À Pointe-Noire, la mission de contrôle a fait le tour des voiries achevées ou en cours d'aménagement, financées par le fonds routier. Avant de remonter dans le département du Niari où elle a visité les travaux de la route nationale n°1 entre Pointe-Noire et Dolisie. La délégation a également visité les travaux de réhabilitation de la route en terre Malélé-Manzi-Kakamoeka, longue de 85 km.

L'étape du Niari et de la Lékoumou
Dans ces deux départements, deuxième étape de la mission, la délégation du ministère des Travaux publics a démarré la visite par la route Dolisie-Mila-Mila-Makabana-Mossendjo.

De Mila-Mila à Mossendjo en passant par Makabana, les travaux tardent à démarrer. Interrogé sur ce retard, Monsieur Benitto, le patron



Un pont en construction sur la rivière Libama entre Yaya et Komono. Crédit-photo adiac

de FORALAC, société en charge des travaux, a jugé insuffisant le montant reçu (soit 150 millions de FCFA) à titre d'acompte pour démarrer les travaux. Pour couper court aux caprices de l'entrepreneur, le directeur de cabinet du ministre, Bruno Nianga, lui a donné un ultimatum d'un mois, sous réserve de retrait du marché.

Sur la route Mossendjo-Yaya-Komono-Mapati, très bien aménagée par la société SIPAM, la mission de contrôle a visité, en passant, l'état d'avancement des travaux du pont sur la Libama, situé entre Yaya et Komono. Ce pont de type mabet est déjà monté à 80% et pourra être réceptionné vers la fin de ce mois.

Un autre pont métallique est en construction sur la rivière Mpou-

kou, sur cette dorsale. Au niveau de Mapati, la délégation a visité la planche d'essai Probase, stabilisée sur 400 mètres. Il s'agit d'un produit importé de Malaisie que le ministère des Travaux publics est en train d'expérimenter à travers la SIPAM, dans l'aménagement des routes en terre dont l'objectif est d'augmenter la durée de vie des routes en terre. L'essai de ce produit a été déclaré concluant.

La Bouenza, dernière étape de la mission
Ici, la délégation s'est imprégnée de l'état d'avancement des travaux du pont sur la Loudima, à 24 km de Nkayi. Les travaux de ce pont, qui ont déjà connu deux échecs, avancent pourtant bien. Quant au tronçon Madingou gare-Bokosongo, long de 42 km, hormis le terrasse-

ment qui se fait tant bien que mal, la délégation a relevé d'énormes défaillances dans la construction des ponts et dalots. Entre autres : la qualité du sable, du gravier ainsi que le retard dans l'exécution des travaux. Enfin, le dernier chantier visité par la mission de contrôle a été celui relatif aux travaux de traitement de l'érosion qui menace de couper en deux la route à quelques kilomètres de Mfouati.

Au terme de la visite, les parties constituantes de la délégation ont exprimé leur satisfaction au regard de l'état d'avancement des travaux sur la majorité des chantiers. « Nous avons visité les routes en cours d'exécution et nous pensons que, quand elles seront finies, la circulation sera plus fluide. Il faut féliciter cet effort qui doit se poursuivre », s'est réjoui Alphonse Boudonéza. Et à Bruno Nianga de conclure : « Pour ce qui nous concerne, en dépit du retard dans l'exécution des travaux dans l'axe Madingou-Bokosongo et du retard du démarrage des travaux par FORALAC, nous sommes satisfaits. » Très prochainement, la même mission de contrôle se poursuivra dans les départements du Pool et des Plateaux, avant de couvrir tout le pays.

Firmin Oyé

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/2013.ACEE.

L'Association Congolaise pour l'Evaluation Environnementale (ACEE) a obtenu un financement de la Commission Néerlandaise pour l'Evaluation Environnementale (CNEE) pour mettre en place un système de gestion de l'information de l'évaluation environnementale au Congo.

L'objectif de la consultation est de mettre en place un outil stratégique en vue d'améliorer la procédure d'évaluation environnementale au Congo.

La durée de la mission est de 107 jours.

L'Association Congolaise pour les Etudes d'Impacts Environnementaux et la Direction Générale de l'Environnement (DGE / MTE) invitent les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter les dits services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission etc.)

Profil du candidat : Le prestataire devra être un cabinet, un bureau d'étude ou un consultant et répondre au profil suivant :

Consultant National.

- Justifier d'une expérience pertinente de travail dans le domaine de l'évaluation environnementale, notamment des études d'impacts environnementaux et sociaux ;

- Être titulaire d'un diplôme universitaire dans le domaine des TIC (Ingénieur, Docteur, etc.) et ayant une expérience d'au moins 5 ans dans les systèmes de gestion des données ;

- Avoir participé à l'élaboration d'une base de données ;

C'est sur cette base que le consultant sera sélectionné.

Composition du dossier :

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les éléments suivants :

- Lettre de motivation adressée au Président de l'ACEIE ;

- CV détaillé ;

- Copies certifiées des diplômes ;

- Certificat de nationalité et casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

Présentation du dossier

Les dossiers seront présentés en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée, et seront adressés à l'ACEIE ou à la DGE / MTE, avec la mention suivante : Manifestation d'intérêt : « Mise en œuvre d'un système de gestion de l'information de l'évaluation environnementale ».

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

Dépôt des dossiers

Les dossiers devront être parvenus à l'adresse ci-après, les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et le samedi, de 9 heures à 13 heures : 8 avenue de la Bouenza - Diata / Makélékélé, (derrière le stade Alphonse Massamba Débat) ou à la Direction Générale de l'Environnement au plus tard le lundi 16 décembre 2013 à 18 heures (heure locale).

Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Informations complémentaires :

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (TdRs) à l'adresse et aux heures indiquées ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 08 novembre 2013.

Le Président de l'ACEIE.

Louis BIBISSI

Pour tout contact :

Permanent de l'Association Congolaise pour les Etudes d'Impacts Environnementaux (ACEIE).
Tél. (00242) 06.650.20.43 / 05.553.95.39

E-mail : wilykombo@yahoo.fr /

wilykombo@gmail.com

Secrétaire Général de l'ACEIE

E-mail : kitemogaston@gmail.com

Tél : (00242) 06.650.58.66.

Avis de recrutement des commerciaux

NSIA Vie Assurances recrute pour sa force de vente des commerciaux. Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions suivantes :

1. Être âgé de 24 ans ou plus
2. Être dynamique et de bonne moralité
3. Être titulaire au minimum du BAC ou avoir le niveau Terminale ou une expérience dans le domaine commercial
4. Aimez le mode de rémunération basé sur les commissions des affaires produites (salaire = commissions sur ventes)
5. Être disponible immédiatement. (Etudiant poursuivant ses études actuellement, s'abstenir)

Dossier à fournir :

- CV + copie du diplôme, ou éventuellement une attestation de stage justifiant une expérience dans le domaine commercial.

- Lettre de motivation ;

- 2 photos d'identité de même tirage

- 1 photocopie d'une pièce d'identité

- Adresse de votre correspondant

Date limite de dépôt des dossiers : Mercredi 20 Novembre 2013 avant midi

Candidature sous pli fermé avec la mention « NSIA Vie Assurance, recrutement des conseillers commerciaux » à déposer à l'adresse suivante :

1, Avenue Foch, angle rue Sergent Malamine Brazzaville (Face Hôtel de ville, 3^e étage).

Tél : 22 282 24 92

« Le Lycée français Saint Exupéry lance un appel à candidatures pour des postes d'enseignants suppléants éventuels au 1^{er} degré.

Les candidats sont priés de déposer une lettre de motivation et un curriculum vitae au lycée avant le 18 novembre 2013.

La possession de diplômes français sera fortement appréciée ».



RECHERCHE CONSULTANTE EN COMMUNICATION

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET recherche une consultante en communication bilingue possédant des compétences solides en expression orale et écrite, ainsi que dans l'utilisation de l'outil informatique (Word, PowerPoint et Excel). Elle devra être dynamique et proactive, capable de rendre compte de façon pertinente et de s'organiser.

La candidate est invitée à déposer sa lettre de motivation et son CV avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2^{ème} étage de l'immeuble CNSS, au-dessus de la pharmacie Mavré ou à l'envoyer à l'adresse email suivante :

secretariat@cdseminet.com.
Tél : 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

BUROTOP IRIS
Non seulement la meilleure qualité mais en plus le moins cher au Congo !

- Multiprise APC parafourde parasurtenseur à **9.900 FCFA HT**
- Clé USB 8 Go à **3.900 FCFA HT**
- Cartouche HP 122 à **7.500 FCFA HT**

et bien d'autres produits à des prix défiant toute concurrence !

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

BUROTOP IRIS GOLD PARTNER **RICOH**
www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000 FCFA * HT**

Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Assurances et Réassurances du Congo

40 ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 48 87 - A Pointe-Noire : 222 54 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

La session d'agrément examine 131 dossiers

Organisée par le ministère de tutelle, cette première session de trois jours s'inscrit dans le cadre de l'analyse et de la validation des dossiers d'agrément des établissements privés de ce sous-secteur.

Au nombre des dossiers en examen, soixante-seize concernent le département de Brazzaville, trente-neuf celui de Pointe-Noire, six du Niari, deux de la Bouenza, deux du Pool, un de la Sangha et cinq de la Likouala. Intervenant à cette occasion, la directrice générale de l'Administration scolaire, Héliodore Ossengué, a signifié que cette session se tenait deux ans après la session inaugurale des 3 et 16 août 2011 à Brazzaville. « Il sied de vous rappeler que ces établissements contribuent aux côtés des établissements scolaires publics à la formation des jeunes futurs bâtisseurs du Congo qui vise l'émergence d'ici à 2015. Nous devrions tous nous impliquer pleinement pour que les normes applicables à l'école soient appliquées tant par les établissements publics que par les établissements privés », a-t-elle expliqué.

Donnant le top des travaux, le ministre de l'Enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, Serge Blaise Zoniaba a souligné que le secteur privé de l'éducation nationale avait un rôle majeur à jouer dans la promotion de l'éducation et de l'enseignement de qualité. « Pour preuve, le président de la République a instruit le gouvernement de maintenir l'éducation nationale au rang des priorités budgétaires en 2014 », a déclaré le ministre.

Et d'ajouter en guise de rappel à l'ordre que « ...les membres de la commission d'agrément sont requis d'examiner l'ensemble de ces dossiers sans complaisance, en s'appuyant sur les éléments objectifs d'enquête sur le terrain. Ils doivent prendre très au sérieux ce travail qui participe de l'assainissement de l'environnement scolaire pour éviter que le secteur de l'éducation ne soit pollué d'intervenants véreux. »

Les dossiers de 131 établissements ont été retenus par le secrétariat technique de la commission d'agrément, dont 27 dossiers d'établissements ayant précédemment obtenu un agrément provisoire, 39 établissements ajournés lors de la session inaugurale et 65 nouveaux établissements. Cette session se tient sous le parrainage de la Commission nationale des établissements privés et du ministère de tutelle.

Guillaume Ondzé

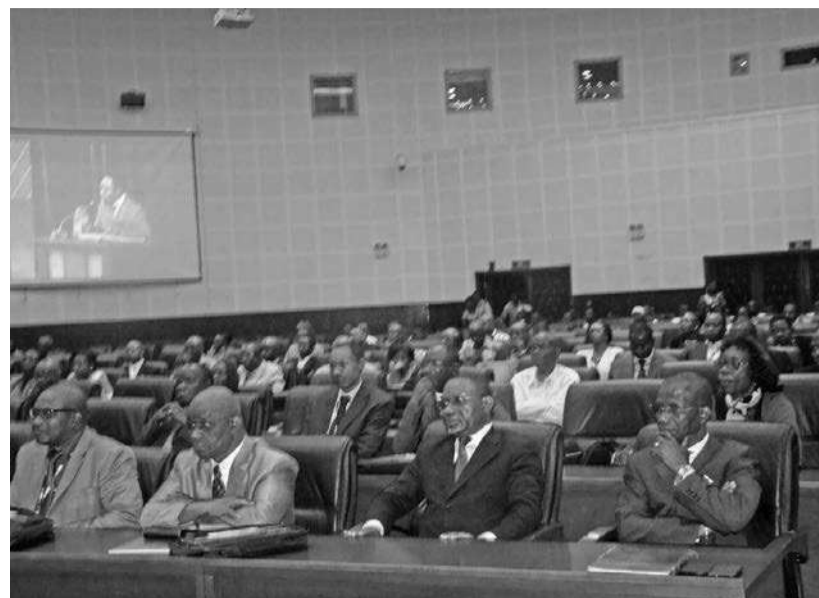
SANTÉ PUBLIQUE

Clôture à Brazzaville du congrès de la Sapi

Infectiologues, microbiologistes, épidémiologistes, pneumologues, pédiatres, hygiénistes, responsables de programmes de santé et de firmes pharmaceutiques ont débattu, pendant trois jours, d'un certain nombre de maladies fréquentes en Afrique.

Les défis actuels sont notamment la lutte contre le paludisme, l'émergence de bactéries multi-résistantes dans le contexte tropical, qui est une menace pour la nouvelle décennie, ainsi que les nouvelles stratégies vaccinales dans le contexte des maladies émergentes. Les experts ont insisté sur la nécessité de bien soigner les patients souffrant de ces maladies.

À l'issue du congrès, le président de la Socopit, le Pr. Obengui, et son homologue de la Sapi, le Pr. Moussa Seydi, se sont félicités de la bonne tenue de cette rencontre, la première du genre dans un pays d'Afrique centrale. Clôturant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, Alexandre Aloumba, a noté la qualité des communications et des discussions sur certains aspects délicats de la pathologie infectieuse tropicale dans le contexte de l'émergence et de la



Les participants ; crédit photo Adiac

réémergence.

Il a affirmé que cette session qui a été un succès et présente un intérêt capital pour préserver la bonne santé de l'humanité. « Je profite de cette occasion pour exhorter la Sapi à pérenniser ce genre de rencontre et intensifier ses activités dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et des soins. Vous méritez, une fois de plus, les éloges du gouvernement congolais pour le travail abattu », a conclu Alexandre Aloumba.

Le 5e congrès de la Sapi a connu la participation de dix pays, parmi lesquels la France, les États-Unis

d'Amérique, le Niger, le Burkina-Faso, le Mali, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Centrafrique. Regroupant près de deux cents participants, la rencontre de Brazzaville a été consacrée aux Maladies émergentes et réémergentes.

À l'issue du 5e congrès de la Société africaine de pathologie infectieuse (Sapi) et du 1er congrès de la Société congolaise de pathologie infectieuse et tropicale (Socopit), il a été décidé que la prochaine édition de cette manifestation continentale se tiendra en 2015 au Togo.

Parfait Wilfried Douniama

AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :

1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
 2-Des hôtes d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.

Veillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez :
 04 105 50 50 / 05 050 47 48

Réconcilier avec l'assurance

Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz Congo Assurance / Siège Social
 Av. Linguisi PEMBELLOT - Résidence Gabriella / Pointe Noire
 allianz.congo@allianz-cg.com + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
 Marché Plateau-Ville
 + (242) 05 012 95 54

Agent Général SCAR
 Centre - ville / Pointe Noire
 + (242) 06 622 78 69

Allianz avec vous de A à Z

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS TUE !

« Les femmes peuvent l'éviter »



Du **04** Novembre
Au **14** Décembre 2013

à Brazzaville

DÉPISTAGE GRATUIT

Sous le haut patronage de l'honorable
Denis Christel Sassou Nguesso, député d'Oyo
en partenariat avec



SOLIDARITE CANCER

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS TUE !

« Mieux vaut prévenir que guérir »



Du **14** Novembre
Au **14** Décembre 2013

à Oyo

VACCINATION GRATUITE
CHEZ LA FILLE DE 9 À 13 ANS

Sous le haut patronage de l'honorable
Denis Christel Sassou Nguesso, député d'Oyo
en partenariat avec



SOLIDARITE CANCER

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

BÉAC

Un cadre condamné pour escroquerie

Le Congolais Guy Serge Youlou Kouya, cadre supérieur à la Banque des États de l'Afrique centrale (Béac) et chef de caisse à la division monétaire au siège social de la Banque à Yaoundé, vient d'être condamné à la prison à vie par le Tribunal criminel spécial (TCS) du Cameroun pour détournement de fonds estimé à 244 millions de FCFA.

**Brazzaville
Cotonou**
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 105	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
Béavénié chez nous.

www.flyeca.com | Adresse client : (+242) 06 950 53 02 (Congo)
(+242) 01 78 77 28 77 (France) - Email: relations.client@flyeca.com

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Les officiers de l'armée congolaise découvrent l'ITIE

Les agents de la Gendarmerie, de la Marine, ainsi que ceux de l'Armée de l'Air et de Terre, suivent un séminaire sur le rôle de l'Initiative à la transparence des industries extractives (ITIE) concernant les revenus procurés par les ressources pétrolières, minières et gazeuses.

Organisé par l'ITIE en partenariat avec le ministère chargé de la Défense nationale, ce séminaire a pour objectif d'informer et d'assurer ces cadres des enjeux de ces ressources dans le développement de l'économie nationale. « Les ressources extractives représentent aujourd'hui 90% des recettes de notre pays. En tant que pays conforme à l'ITIE, le gouvernement a associé la bonne gouvernance à la gestion rationnelle des finances publiques. C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui, de faire en sorte que ce concept soit mieux expliqué afin de permettre d'atteindre les objectifs que ces principes expriment pour tout citoyen », a déclaré le président exécutif de l'ITIE, Florent Michel Okoko.

Ainsi, les communications ont porté sur la gouvernance du groupe multipartite de l'ITIE Congo ; sur les exigences liées à la production des rapports et à la validation des pays mettant en œuvre l'ITIE ; et sur son processus au Congo : de l'adhésion à la validation du Congo et les enjeux de la pérennisation. Soulignant l'importance de cette sensibilisation à l'endroit de ces officiers, le représentant du ministre chargé de la Défense nationale, Ambroise Mopenza, a souligné : « Le lien armée/Nation est important, et doit chaque jour être consolidé. Ainsi, nous pensons qu'à travers cette formation, les participants seront édifiés sur les enjeux du développement national. »

Notons que la contribution de l'armée à l'ITIE consiste aussi à garantir la paix et la sécurité dans le pays. Car, la plupart des États qui disposent d'un sous-sol riche en ressources naturelles, sont exposés à des attaques. La publication des informations fiables sur les revenus que produisent les industries extractives fait partie de l'une des exigences contenues dans la norme révisée de cette organisation. La publication des rapports annuels d'activités, la nomination d'un administrateur indépendant et l'accord sur les termes de référence de son travail, font également partie des normes révisées par l'ITIE.

Lopelle Mboussa Gassia

AFRIQUE CENTRALE

23 millions d'euros pour la lutte contre le VIH/Sida

L'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (Océac) et l'Allemagne ont signé un accord de financement de 23 millions d'euros pour la lutte contre le VIH/sida dans cette région. Ces fonds serviront à la mise en œuvre du Projet de prévention VIH-sida en Afrique centrale, prévu entre 2013 et 2016, dans les pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac). Le projet concerne 37 millions de personnes, dont le taux de prévalence varie entre 3 et 7% de la population, sexuellement active et âgées de 15 à 49 ans. L'Océac souligne « la nécessité d'un renforcement des réponses nationales par des interventions complémentaires, d'une minimisation du coût des intrants, d'une harmonisation et d'une coordination de la réponse à l'échelle régionale ». Le projet a comme objectif général « de contribuer à la réduction de la propagation de l'épidémie du VIH, ainsi que des méfaits de la stigmatisation et de la discrimination envers les personnes vivant avec le VIH/sida ». Plus spécifiquement, le plan prévoit la recherche d'une disponibilité accrue des condoms et autres contraceptifs, et un changement positif des comportements des groupes cibles que sont les jeunes, les prostituées, les migrants/routiers, les corps habillés, ainsi que les groupes vulnérables représentés par les femmes, les enfants, les personnes démunies et les marginaux.

Noël Ndong

AMIC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com



AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL
 Réf : Appel d'offre CG/CRF/WF/Travaux/01

Dans le cadre du projet « Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations du plateau Batéké » avec le soutien financier de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement, la Croix-Rouge Française (CRF) et la Croix-Rouge Congolaise (CRC) souhaitent réaliser les travaux ci-dessous :

Trois (3) forages d'exploitation d'eau compris de profondeur estimative entre 150 et 250 mètres

- Forage d'exploitation d'eau potable sis à Nkouo, dans le district d'Ignié.
- Forage d'exploitation d'eau potable sis à Ingah, dans le district de Ngabé.
- Forage d'exploitation d'eau potable sis à Invouba, dans le district de Ngabé.

Nous invitons les opérateurs économiques souhaitant soumissionner à ce marché à venir retirer, avant le 27 novembre 2013 à 16h, un dossier à la Croix-Rouge Française à l'adresse ci-dessous :

Croix Rouge Congolaise/Croix-Rouge Française
 8, rue Lucien Fourneau (face le ministère de la fonction publique)
 BP 14888
 Brazzaville / République du Congo

La date limite de dépôt des dossiers d'appel d'offres est fixée au 12/12/2013 avant 16h précises.

NÉCROLOGIE

Pierre Alain Céphas Basimba Muanga, Nicolas Fulbert Milandou Mouanga, Germaine Mouanga, Marie Julienne Lumpangou, François Anselme Mouanga Matoko, Marie Evariste Nguissani Mouanga et famille ont le regret d'informer le personnel de la Direction générale des Douanes, les amis et connaissances du décès de leur frère et fils, Jean Claude Pouf Banzouzi Mouanga, inspecteur principal des Douanes, survenu le 7 novembre à 23 heures au CHU de Brazzaville des suites d'un AVC. La veillée mortuaire se trouve au n°1243 rue Vinza au Plateau des 15 ans. La date de l'inhumation est prévue pour ce vendredi 15 novembre au cimetière de Wayako final.



Programme relatif aux obsèques de Gabriel Desouza décédé le mardi 5 novembre à Brazzaville

Monsieur, madame Mampouya Celestin et les enfants Desouza, informent parents, amis et connaissances que les obsèques de Gabriel Desouza décédé le 5 novembre à Brazzaville auront lieu le jeudi 14 novembre selon le programme ci-après :
 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
 10h00 : recueillement au domicile familial N°31 rue Manguégué Talangaï après l'avenue de l'Intendance.
 11h00 : messe en l'église évangélique du Congo au Rond point Koulounda
 13h00 : départ pour le cimetière privé Bouka
 17h00 : fin de cérémonie



G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
 Assistance en gestion
 BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
 RCCM N° CGPNR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372 (Expertise comptable) - - 9, Rue Jeanne d'Arc - Quartier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ

Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats...).

GESTION

Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

ASSURANCES GENERALES DU CONGO
 A.G.C.SA
RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER
 WWW.AGCCONGO.COM
 HAKUNA MATATA!

TerraTech
 Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
 Intel® Processeur 1.8GHz
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur
 6-Cell Li-ion Battery

235.000 H.T

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
 Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
 Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
 Email: info@terratech-cg.com

1 AN GARANTIE

SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS met en garde contre la pénurie de personnels

Dans un rapport rendu public le 11 novembre, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) alerte sur l'insuffisance des personnels de santé qui risque d'entraîner de graves conséquences pour des milliards de personnes à travers le monde, et surtout en Afrique.

Publié à l'occasion du troisième Forum mondial sur les ressources humaines pour la santé, qui s'est déroulé à Recife, au Brésil, le rapport attribue cette pénurie à une combinaison de facteurs, qui vont des départs à la retraite sans remplacements à la désaffection pour des professions généralement mal rémunérées, en passant par des formations insuffisantes.

L'agence onusienne avance une autre raison pour justifier cette pénurie estimée à 12,9 millions d'ici à 2035, contre 7,2 millions à l'heure actuelle : les attentes de plus en plus considérables vis-à-

vis d'un secteur qui peine à répondre aux demandes d'une population mondiale en pleine expansion. Ce qui se solde, selon les auteurs de l'analyse, par la multiplication des risques de maladies non transmissibles comme le cancer ou les accidents cardiovasculaires. Les migrations internes et internationales de personnels de santé exacerbent également les déséquilibres régionaux, précisent-ils.

Aussi l'étude recommande-t-elle de prendre un certain nombre de mesures pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre. Elle évoque notamment le renforcement du leadership politique et technique à l'appui des efforts nationaux de développement de long terme ainsi que le rôle des agents de santé de niveau intermédiaire, qui doivent pouvoir dispenser les premiers soins plus facilement.

L'offre ne suit pas le mouvement démographique

Pour la sous-directrice générale de l'OMS chargée des systèmes de santé et de l'innovation, Marie-Paule Kieny, la prise en main de cette situation s'avère urgente. « *Les fondements d'une main-d'œuvre solide et efficace sont en train de s'éroder sous nos yeux en raison de l'incapacité à faire cor-*

respondre l'offre actuelle avec les exigences démographiques de demain [...]. Nous devons donc repenser et améliorer la façon dont nous enseignons, formons, déployons et payons les personnels de santé », a-t-elle expliqué.

Si la pénurie des personnels de santé est signalée au plan mondial, le rapport note néanmoins

que davantage de pays ont renforcé leurs personnels de santé mais déplore le déclin du taux de formation des nouveaux professionnels. « La conséquence, c'est qu'à l'avenir, les malades auront encore plus de mal à recevoir les soins de santé primaires et préventifs indispensables », souligne l'étude.

11 ne possèdent pas de facultés de médecine et 24 n'en ont qu'une seule, constate l'analyse. Hormis le continent africain, dans certaines parties de l'Asie, le manque de personnels se fait douloureusement ressentir. « *Un des défis pour réaliser la couverture de santé universelle est de s'assurer que tout le monde – en particulier les communautés vulnérables et les régions éloignées – ont accès à des personnels de santé professionnalisés, compétents et au fait des sensibilités culturelles. La meilleure stratégie pour y parvenir est de renforcer les équipes multidisciplinaires au niveau des soins de santé primaires* », a souligné la directrice régionale de l'OMS pour les Amériques, Carissa Étienne. « *La formation des professionnels de santé doit s'aligner sur les besoins nationaux* », a-t-elle conclu.

Il n'existe que 168 écoles de médecine dans les 47 pays de l'Afrique subsaharienne. 11 de ces pays possèdent une faculté de médecine alors que 24 pays n'ont pas de faculté de médecine.

« La formation des professionnels de santé doit s'aligner sur les besoins nationaux »

L'OMS indique que le manque de personnels est plus marqué en Afrique qu'ailleurs. Il n'y a par exemple que 168 écoles de médecine dans les 47 pays d'Afrique subsaharienne, et parmi ces pays,

Nestor N'Gampoula

ITALIE

Cinq mois de sourire italien le long des côtes d'Afrique

Une opération navale quitte le port de Civitavecchia ce mercredi pour un tour humanitaire de l'Afrique. C'est le porte-avion Cavour qui sera le vaisseau amiral de la mission que la marine italienne s'apprête à lancer. La mission, escortée par différents navires d'appui, est un mélange d'humanitaire, de relations publiques et d'opération de séduction. Quittant le port de Civitavecchia ce mercredi, elle va, dans un premier temps, faire route vers l'Égypte, doubler le canal de Suez et ensuite le Cap de Bonne Espérance, pour revenir en Europe à partir du détroit de Gibraltar et

mouiller enfin au port d'attache de Tarente. Ce sera en avril 2014.

Les 800 hommes à bord font partie de la campagne « Système pays en mouvement » pour promouvoir l'excellence italienne. Une excellence qui donnera à se voir dans des domaines aussi variés que l'assistance humanitaire en faveur des populations riveraines rencontrées ; la sécurité maritime à travers des opérations anti-piraterie ; la protection du trafic marchand ou encore le soutien aux marines des pays traversés.

L'opération revêt aussi un volet coopération et soutien au développe-

ment, explique-t-on. D'ailleurs, à un moment ou à un autre de la traversée, les ministres italiens des Affaires étrangères, du Développement économique, des Biens culturels et du Tourisme viendront à bord pour illustrer quelques uns des aspects de leur politique bilatérale avec les pays traversés. Le grand groupe de construction navale Fincantieri, des représentants de l'Exposition universelle de Milan, de la Croix-Rouge italienne et des infirmières sont à bord du Cavour. Et également des humanitaires d'une campagne dénommée « Sourire ».

Lucien Mpama

Église anglicane. Une Africaine à la tête du comité central du COE

Originaire du Kenya, membre de l'Église anglicane kenyane, Agnès Abuom est la première femme à être élue à la tête du comité central du Conseil œcuménique des églises (COE) fort de 150 membres. Agnès Abuom a été élue à l'unanimité. « *Je prie avec ferveur pour que nous progressions ensemble ces prochaines années, en dépit de la diversité de nos horizons qui pourrait nous diviser* », a-t-elle déclaré à l'issue de son élection. *La voie prophétique est vitale pour l'œcuménisme au vingt et*

unième siècle ». Elle pense que le modèle de discernement par consensus est en parfaite harmonie avec le processus de décision des femmes, au sens où il privilégie la consultation, l'écoute attentive et l'effort pour comprendre la perspective de l'autre. Agnès Abuom a été présidente du COE pour l'Afrique entre 1999-2006. Elle copréside la Conférence mondiale des religions pour la paix et le Conseil national des Églises du Kenya.

Noël Ndong

CHANGEMENT CLIMATIQUE

192 pays se réunissent à Varsovie

La conférence qui s'est ouverte le 11 novembre, en Pologne, permettra des échanges sur le climat. Elle est placée sous l'égide de l'ONU. Sur la table, la promesse scellée en 2011 à Durban (Afrique du Sud) d'aboutir en 2015 à un accord, applicable en 2020, pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'aide aux pays menacés par les conséquences du réchauffement.

L'objectif est de faire en sorte que la température mondiale n'augmente pas de plus de 2 °C en moyenne par rapport à l'ère pré-industrielle. « *Nous nous rassemblons aujourd'hui avec, sur nos épaules, le poids de nombreuses réalités qui donnent à réfléchir, comme l'impact dévastateur du typhon Haiyan. Les prochaines générations vont devoir mener une bataille immense, et ce qui se joue ici dans ce stade n'est pas un jeu. Il n'y a pas deux équipes, mais l'intégralité de l'humanité. Il n'y a ni gagnant, ni perdant. Nous allons tous gagner, ou tous perdre* » a déclaré la responsable climat de l'ONU, Christiana Figueres.

Depuis quelques années, les scientifiques indiquent que la hausse enregistrée marque un plateau à + 0,8 °C. Ils estiment qu'il ne s'agit là que d'une pause. Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), présenté en septembre, évoque ainsi une hausse des températures pouvant atteindre près de 5 °C en 2100 si aucune contrainte n'est imposée aux émetteurs de carbone dans le monde. Un rapport du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) rappelle que « *certaines pays, individuellement, ont déjà pris des engagements, mais ils sont nettement insuffisants. Pour contenir le réchauffement en deçà de 2 °C et parer à ses conséquences négatives, il faudrait que les émissions de CO2 ne dépassent pas 44 gigatonnes (Gt) en 2020 et diminuent ensuite pour atteindre 22 Gt en 2050* ». Or, ajoute-t-elle, en 2010, nous étions déjà à 50,1 Gt sans aucun signe de baisse : « *Le charbon, gros émetteur de CO2, va devenir dans les années qui viennent l'énergie fossile la plus utilisée* ».

D'ici au sommet de 2015 qui se tiendra à Paris, les pays vont donc devoir élaborer une feuille de route et mettre sur la table des propositions chiffrées. Pour ce faire, « *il faudrait que le projet d'accord soit prêt en mai 2015* », rappelle Jacques Lapouge, l'ambassadeur climat pour la France. « *C'est une négociation extraordinairement difficile, Vous avez quasiment 200 pays qui doivent décider par consensus sur des enjeux de compétitivité, de pouvoir, de principes, de place dans la gouvernance mondiale, qui sont des enjeux absolument considérables. Sans oublier le traumatisme de l'échec retentissant que fut la négociation de Copenhague* », a reconnu Jacques Lapouge.

Afin d'encourager les bonnes volontés, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, prévoit de réunir sur ce dossier tous les chefs d'État en septembre 2014, en marge de l'Assemblée générale annuelle. Les travaux de la conférence sur le climat dureront jusqu'au 22 novembre.

Yvette-Reine Nzaba

FIDA. Le directeur de la division Afrique de l'Ouest et du Centre attendu à Brazzaville le 22 novembre

Dans un communiqué, le Centre d'information des Nations unies à Brazzaville annonce que le directeur de la division Afrique de l'Ouest et du Centre du Fonds international de développement agricole (FIDA) effectuera une visite de travail à Brazzaville du 22 au 24 novembre.

Pendant son séjour, Ides Willebois s'entretiendra avec les autorités congolaises notamment les ministres de l'Agriculture et de l'Élevage, de la Pêche, des Finances, et les partenaires techniques et financiers. Ides Willebois se rendra également sur le terrain dans la zone du PRODER 3 (Projet de développement rural dans les départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha) afin d'évaluer l'évolution de certains projets que finance le Fida au Congo.

Sa mission commencera à Kinshasa, en République démocratique du Congo, à partir du 17 novembre, où il aura également des entretiens avec les autorités de ce pays.

Tiras Andang

CLÔTURE DES POURPARLERS DE KAMPALA

Une solution politique est toujours de mise

Les envoyés spéciaux de la communauté internationale invitent instamment les parties à résoudre les différences en ce qui concerne le format du document final et à rester attachées à un règlement pacifique du conflit.

La facilitation ougandaise n'arrive toujours pas à s'expliquer le revirement des délégués congolais qui ont manifesté leur refus de signer l'accord de paix devant sanctionner la fin des pourparlers engagés depuis près de onze mois avec la rébellion du M23. Pourtant, à en croire des sources sur place, le décor était déjà planté au palais présidentiel à Entebbe (Ouganda) pour accueillir la cérémonie de clôture. Les délégués venus de Kinshasa auraient même refusé d'accéder dans la salle aménagée pour ce faire et où se trouvaient les responsables du M23 et les envoyés spéciaux de la communauté internationale. Jusqu'à quelques heures du début de la cérémonie, les représentants du gouvernement n'avaient toujours pas changé d'un iota leur position.

Pour Kinshasa, il n'était plus question de faire de nouvelles concessions au M23, ni signer avec lui un quelconque accord d'autant plus que ce mouvement rebelle a cessé d'exister, du moins militairement, après la défaite

qui lui a été infligée au front. En fait, la partie gouvernementale trouve indécemment d'être placée sur un même piédestal avec une force négative qui s'est déjà auto-dissoute. « Il n'y a pas d'accord à signer avec quelque chose qui n'existe pas », n'arrêtent de marteler les délégués du gouvernement qui, par ailleurs, déclarent ne pas se reconnaître dans le projet d'accord présenté par la facilitation ougandaise. En outre, la délégation congolaise estime que certaines de ses préoccupations n'ont pas été prises en compte par la facilitation dans le texte final qu'elle considère comme contraires aux intérêts du pays. « L'on ne peut mettre sur un même palier un gouvernement légitime et une pseudo rébellion », entend-on dire.

Accord ou déclaration ?

Dans l'entendement des délégués du gouvernement, la cérémonie du jour devrait s'articuler essentiellement autour de la publication d'une déclaration de fin des pourparlers dans laquelle les rebelles du M23 s'engageaient à ne plus réitérer leur aventure militaire. « Ils doivent signer une déclaration finale où ils s'engagent officiellement à ne plus exercer les activités militaires. Un point, c'est tout », avait déclaré en substance Raymond Tshibanda. De la sorte,



Des délégués en séance de travail à Kampala

les questions touchant à l'intégration militaire des éléments du M23 dans l'armée nationale ou encore à l'amnistie générale telle que préconisée n'avaient plus leur raison d'être. En position de force suite à ses récents succès militaires, le gouvernement entendait donc imposer ses vues dans ce document au grand dam des représentants du M23. Ces derniers ont déclaré ne pas s'expliquer le revirement de la partie gouvernementale dès lors que les termes de l'accord étaient convenus entre les deux parties depuis le 4 novembre.

Du côté de la facilitation ougandaise, c'est la grosse déception. Face au désaccord entre les deux parties sur le format, ou mieux, sur la dénomination du

document final (Accord pour les uns et simple déclaration pour les autres), il n'y avait plus d'autre alternative que d'ajourner la cérémonie prévue lundi dernier, en attendant de trouver un compromis. Entretemps, l'Ouganda ne lâche pas prise dans son obstination à rapprocher les deux parties en vue d'aboutir à une solution politique. Telle est également la volonté exprimée par les envoyés spéciaux de la communauté internationale présents à Kampala.

La grosse déception

Quoique déçus par la tournure prise par les événements, les représentants de l'Onu en RDC, de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs

et de l'Union africaine estiment que malgré le changement intervenu au plan militaire, « il importe qu'il y ait une conclusion politique au dialogue ». Et par conséquent, ils invitent instamment les parties à résoudre les différences en ce qui concerne le format du document et à rester attachées à un règlement pacifique du conflit. « Les parties n'ont pas exprimé de différences sur les points importants du projet de document à parapher, mais ne sont pas parvenues à un accord sur le format », peut-on lire dans le document qu'ils ont publié le même jour dans la soirée. Pour Mary Robinson, Martin Kobler et autres, le texte final devrait également consacrer la poursuite de tous les criminels de guerre et tous les auteurs des violations graves des droits de l'homme qui sont indexés. D'après maints observateurs, l'attitude de Kinshasa serait aussi dictée par la pression subie par ses délégués en interne. L'opinion publique en RDC reste, en effet, opposée à un accord avec le M23 qui, de son côté, y voit plutôt un exutoire pour continuer à exister ne serait-ce que politiquement. Les prochains jours nous en diront davantage.

Alain Diasso

PARTIS POLITIQUES

Remous au Palu

Les militants remettent en cause la décision de l'autorité morale et se mobilisent contre la prise des fonctions du nouveau permanent.

« Non à la tribalisation du parti ; non à Makiashi », pouvait-on lire ce matin sur les calicots brandis par les militants du Parti lumumbiste unifié (Palu) devant leur siège à l'entrée du district de Tshangu à Kinshasa. La nomination de Willy Makiashi comme permanent et porte parole de leur formation politique n'est pas de leur goût et ils ont tenu à faire entendre leur voix à qui de droit. Ils exigent l'annulation sans condition de la décision du patriarche Antoine Gizenga dont ils ne com-

prennent pas les véritables motivations. Jusqu'en début d'après-midi, l'accès au siège du parti était impossible pour les cadres et surtout pour le nouveau permanent. Les militants se sont mobilisés comme un seul homme pour empêcher la prise des fonctions du député Makiashi. Les analystes estiment, à ce sujet, que le mouvement de ce jour est plus une résultante du mécontentement de la base à la suite du piètre score de leur parti aux élections de 2011 qu'un soutien apporté à l'ancienne patronne du parti lumumbiste, Laure-Marie Kawanda. C'est également l'expression d'un ras-le-bol contre la gestion du parti par un seul groupe. D'aucuns



voient l'ombre d'une équipe dont l'objectif serait de déstabiliser la base du parti. Des tractations seraient en cours pour tenter de calmer les esprits des militants et l'arbitrage du patriarche Antoine Gizenga s'avère important.

Jeannot Kayuba

AFFAIRES

La RDC « s'exporte » en Belgique

Les entreprises congolaises évoluant dans la grande construction, l'agroalimentaire, l'énergie (eau, etc.), l'environnement, le bois et le transport (mobilité et logistique) sont invitées à participer au Forum invest in Africa 2014 qui se tiendra à Charleroi (Belgique) du 1er au 4 avril 2014.

Ces entreprises congolaises pourront ainsi y établir des partenariats solides avec leurs homologues belges dans les secteurs précités. Certains des opérateurs économiques belges attendus à ce premier forum du genre entre la Belgique et l'Afrique, ont des chiffres d'affaires avoisinant le milliard de dollars américains. Pour d'autres, le cas de Tractabel Engineering, ce puissant groupe installé aussi en Belgique, a réalisé un chiffre d'affaire de près de 7% en Afrique en 2012. « Ce sont les gros, les très gros au regard de leurs chiffres d'affaires. Il y a eu la crise européenne qui a fait chuter leur chiffre d'affaires de 35%, pratiquement. Pour 2013, la haute direction de Tractabel Engineering annonce que la société atteindra 27% de chiffre d'affaire en Afrique. Il faut qu'elle vienne témoigner de cette réalité », a précisé Jacques Delaunoy, administrateur délégué de la société familiale Delaunoy SA, spécialisée en système d'élevage et de maintenance industrielle, et créée en 1921 par Eugène Delaunoy. En effet, au cours d'un point de presse à la salle de spectacle du Centre Wallonie Bruxelles, Jacques Delaunoy a réaffirmé une fois encore sa détermination à pousser les investisseurs de son pays à venir en Afrique, particulièrement en RDC. « J'ai accepté d'être le parrain économique de ce premier forum africo-belge qui aura lieu à Charleroi. Le groupe Delaunoy est une société qui a vécu une crise sans précédent. Nos entreprises doivent se réveiller ». Cela explique le fait que son groupe s'est finalement exporté en Afrique. Son constat est que les pays africains qui ont connu une guerre, sont aujourd'hui ouverts. Il a insisté sur les relations économiques qui existent entre son pays et l'Afrique, particulièrement la RDC. Mais ce n'est pas une ancienne puissance colonisatrice qui revient, mais plutôt des hommes d'affaires qui viennent travailler avec leurs partenaires congolais. Delaunoy est aujourd'hui implanté en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en RDC, au Congo-Brazzaville, en Côte d'Ivoire, etc. « Notre groupe a pris une grande importance dans le marché de l'exportation », a-t-il soutenu. L'investisseur belge a annoncé avoir amorcé une campagne d'explication sur l'étendue du territoire national, avec des étapes prévues à Matadi, Lubumbashi, Goma et Kisangani. Il est accompagné par le consulat de RDC à Anvers, qui prend une part active dans la facilitation des contacts avec les autorités congolaises. L'espoir est d'arriver à encourager le déplacement d'une forte délégation de RDC à Charleroi pour participer à ce forum, même si le pays d'honneur ciblé pour cette édition est la République du Congo. Mais en 2015, la RDC pourrait bien être à l'honneur.

Laurent Essolomwa

MÉMOIRE

Kindu dans la conscience des Italiens

Il y a 52 ans, des militaires italiens tombaient sous les balles de l'insurrection dans les soubresauts de l'indépendance de l'ex Congo-belge.

S'il y a une date où la mémoire des Italiens s'associe solennellement à l'Afrique, c'est bien celle du 11 novembre. Il y a 52 ans, le 11 (mais peut-être le 12) novembre 1961, 13 membres d'une mission aéroportée italienne agissant au nom de l'ONU, étaient massacrés à Kindu, dans la province du Maniema, en République démocratique du Congo (alors Congo belge). Partis pour ravitailler un contingent de la mission de paix de l'ONU, ceux que l'Italie commémore sous le vocable des aviateurs de Kindu, tombèrent sous un groupe d'insurgés dans la situation

trouble postindépendance du Congo et furent massacrés jusqu'au dernier. Ils appartenaient à la 46^e brigade aéroportée de la base militaire de Pise ; étaient jeunes et motivés pour la paix, rappelle-t-on chaque année en Toscane où a été érigé un monument en leur mémoire. Un autre monument est adéquatement placé aux abords du plus grand aéroport italien, l'aéroport international romain Leonardo da Vinci, à Fiumicino. Mémoire partagée pour un désir unanime de faire progresser le monde dans la coexistence pacifique. Mais cela n'a pas empêché des voix d'extrême-droite récemment de contester la nomination d'une ministre congolaise dans le gouvernement italien au nom, précisément, de cet événement douloureux de Kindu « où des

ancêtres de Mme Kyenge ont mangé des aviateurs italiens ». Pure affabulation. En tout cas, pour l'aéronautique militaire italienne, le 11 novembre est un instant solennel incontournable de réactivation de la mémoire historique. « Commémorer Kindu est toujours un motif d'émotion et d'orgueil. Pour toute la communauté nationale, c'est l'occasion de réfléchir sur le fait que la voie du maintien de la paix ne se nourrit pas seulement de bonnes intentions mais de faits concrets ; et que sur ce chemin difficile, il peut, malheureusement arriver que l'on ait à enterrer de petits-grands héros du quotidien ». C'est ce que l'on pouvait lire mardi 12 novembre 2013 dans un communiqué de cette institution militaire.

Lucien Mpama

IMPORTATION

Fraude dans les postes frontaliers Congo Brazzaville-Bas Congo

Cette activité constatée dans le territoire de Luozi concerne spécialement des véhicules ayant une durée de vie de plus de dix ans.

Le gouverneur de province du Bas-Congo, Jacques Mbadu Nsitu, a informé, le week-end, les membres de son équipe gouvernementale, de la fraude massive qui a élu domicile dans les différents postes frontaliers entre le territoire de Luozi, aux Cataractes, et le Congo Brazzaville. Selon les précisions apportées par le chef de l'exécutif provincial du Bas-Congo, cité par l'Agence congolaise de presse, cette fraude concerne spécialement des véhicules ayant une durée de vie de plus de dix ans.

Jacques Mbadu Nsitu a noté que ces «vieux» véhicules interdits d'importation par le gouvernement central sont escortés par certains éléments de la po-



Des véhicules, sur une artère de Kinshasa

lice pour entrer en territoire national. Il est également indiqué que, le Premier ministre, qui est informé de cette situation, a dépêché une délégation de l'auditorat militaire sur terrain pour ar-

rêter ces convois.

Des analyses faites au niveau du gouvernement provincial du Bas-Congo ont relevé la nécessité d'un budget additionnel pour la traque de tous les in-

civiques qui s'adonnent à cette fraude. On rappelle que le gouvernement a interdit l'importation des véhicules âgés de plus de dix ans. Avant l'application de cette décision, un délai de grâce a été accordé aux importateurs en vue de leur faciliter l'entrée sur le territoire national des véhicules tombant sous le coup de cette mesure.

Mais actuellement, beaucoup utilisent des détours en vue de contourner la décision gouvernementale. Alors que certains de ces véhicules «prohibés» entrent en RDC en pièces détachées qui sont, ensuite, rassemblées, beaucoup ont choisi le port de Pointe Noire pour débarquer leurs cargaisons. Ces derniers entrent sur le territoire de la RDC soit comme des véhicules à dépanner, soit encore ils reçoivent leurs plaques d'immatriculation qui les rejoignent au Congo-Brazzaville en vue de leur per-

mettre de passer les frontières sans trop de difficultés. «J'ai vu ces véhicules au port fluvial de Kinshasa, à côté du beach Ngobila, qui n'attendent qu'une occasion pour s'engouffrer dans les quartiers de la capitale congolaise», a expliqué un témoin. Pour ce dernier, cette fraude décriée dans le Bas-Congo s'observe également à Kinshasa, même si les acteurs ne procèdent pas de la même manière.

Mais, déjà, quand le gouvernement central avait été informé des actions visant à contourner cette réglementation, il avait promis des sanctions contre les récalcitrants. Cela signifie également que des mesures ont été prises en vue de freiner cet élan qui, en ce moment là, n'avait pas encore pris des dimensions inquiétantes.

Lucien Dianzenza

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Baisse du taux directeur

Le comité de politique monétaire annonce que ce taux est passé de 3,0% à 2,0%, alors que le coefficient de la réserve obligatoire reste fixé à 8,0% pour les dépôts à vue et à 7,0% pour les dépôts à terme.

Une très bonne nouvelle qui ne peut que rendre heureux les entrepreneurs bancaires qui viennent, encore une fois de plus, bénéficier de la baisse du taux directeur de 1%, alors que la dernière révision est intervenue le 28 février 2013. Cette décision a été prise au cours de la dixième réunion ordinaire du comité de politique monétaire et des opérations bancaires de la Banque centrale du Congo (BCC), présidée, le week-end, par le gouverneur Deogratias Mutombo mwana Nyembo.

«En vue d'accompagner la croissance économique et amener les banques à soutenir la reprise de l'activité économique, le Comité de politique monétaire a décidé de baisser son taux directeur en le portant à 2,0% contre 3,0% antérieurement. Quant au coefficient de la réserve obligatoire, il reste fixé à 8,0% pour les dépôts à vue et à 7,0% pour les dépôts à terme. La régulation de la liquidité devra se poursuivre via la fourchette d'appel d'offres des BTR», telle est la décision principale ressortie de cette réunion.

Les prix sont sous contrôle

«Tous les objectifs de la politique monétaire sont sous contrôle. La base monétaire au sens strict et la masse monétaire hors provisions et dépôts en devises sont en-dessous de leurs cibles respectives», souligne le comité de politique monétaire qui profite aussi de la réunion pour jauger l'évolution des marchés dans tous les secteurs de la vie nationale. Selon les dernières estimations réalisées à partir des données de la production à fin septembre 2013, la croissance du PIB réel reste robuste. Elles ont été enregistrées respectivement à la hauteur de 7,9%, 7,8% puis 8,0% sur base des données provisoires à fin avril, juillet et août 2013. Dans le marché des biens et services, le taux d'inflation s'est établi à 0,85% en cumul annuel. La tendance montre que les taux d'inflation annualisés et en glissement annuel pourraient atteindre 1,01%. Quant au marché de change, il ressort de cette réunion que le cours indicatif s'est établi à 921,8 CDF le dollar américain, après une appréciation de 0,28% d'un mois à l'autre et une appréciation annuelle de 0,42%. Sur le marché monétaire, le comité de politique monétaire constate, en plus de l'absence du refinancement des guichets de la BCC, une baisse des transactions des opérations au cours du mois d'octobre. Seulement 17,1 milliards de CDF ont été prêtés sur le segment de marché contre 64,4 milliards prêtés au cours de la même période en 2012.

Le comité de politique monétaire note que le marché de BTR, l'encours global s'est stabilisé à 195,0 milliards de CDF au 31 octobre conduisant à une ponction annuelle de 100,0 milliards de CDF. Cette situation, précise le comité, est due à la surliquidité bancaire en dépit du relèvement du coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts à vue. Les réserves qui se sont accrues de 53,3% millions USD au cours de cette année 2013, et se sont établies ainsi à 1.697,4 millions USD à fin octobre, correspondent à 9,1 semaines d'importation des biens et services.

Gypsie Oïssa Tambwe

COMMERCE INTERNATIONAL

28 produits ciblés par une nouvelle réglementation américaine restrictive

Il s'agit, notamment, du maïs, du cacao, du sucre, du pétrole, du gaz naturel et des métaux qui font désormais l'objet des limitations de la CFTC.

Selon les experts américains cités par l'Agence Ecofin, le nouveau règlement de la Commodity futures trading commission (CFTC) représente une deuxième tentative de traduire dans la réalité une disposition de la loi générale pour la réforme de Wall Street (Loi Dodd-Frank) de 2010. La première tentative avait été rejetée par un juge américain, a-t-on appris. Mais la CFTC était allée en appel. À l'issue d'une réunion à Washington, les membres de la commission se sont prononcés favorablement pour une nouvelle proposition afin de limiter les opérations spéculatives sur les produits précités. Depuis les restrictions américaines aux sociétés du même pays sur l'achat des matières premières dans les zones en conflit, l'actualité économique américaine est suivie de près par certains analystes congolais, au regard de nombreuses implications de la mesure précitée

sur les économies fragiles du Sud et du Nord Kivu, toujours en proie à un accès de violence à cause de la présence des groupes armés dans certaines zones minières. Aujourd'hui encore, les yeux sont braqués vers le pays de l'Oncle Sam, après les nouvelles mesures anti-spéculation sur les matières premières. Concrètement, le règlement préconise, entre autres, de limiter les transactions d'un investisseur, pour les contrats à échéance donnée, à 25% de l'offre qu'il est possible de livrer physiquement à cette échéance, peut-on lire sur le site de l'agence Ecofin. Les effets attendus sont, notamment, la possibilité de confronter les ordres de vente et d'achat d'au moins 80 opérateurs différents, au lieu de laisser à quelques uns d'entre eux la capacité de manipuler les prix parce qu'ils possèderaient ou auraient vendu une trop grande quantité de contrats, poursuit notre source. La CFTC s'est défendue de chercher à fixer les prix ou encore à les réguler, mais sa démarche vise ni plus ni moins à promouvoir l'intégrité des contrats

à terme. Par le passé, ce genre de limitations dans les différents contrats, opéré dans le secteur des échanges des denrées, a permis de contenir et prévenir la spéculation excessive. Pour ce dernier règlement, la commission espère prévenir la manipulation des marchés, tout en assurant des liquidités suffisantes pour les investisseurs de bonne foi et en protégeant le processus de fixation des prix. À en croire Ecofin, cette mesure toucherait environ 400 courtiers, mais il existe aussi des exemptions pour les courtiers dont les prises de position sont de bonne foi. Pour les experts américains, l'une des faiblesses du règlement tient justement au caractère évasif et subjectif de l'allusion à la bonne foi. Cette donne risquerait davantage de semer la confusion sur le marché, plutôt que d'atteindre les effets escomptés. Le secteur des métaux est l'un des secteurs où l'on enregistre d'importants investissements américains en RDC.

Laurent Essolomwa

KATANGA

Apparition d'une maladie non encore identifiée

L'affection a déjà fait près de quatre-vingt victimes à Kinda.

Près de quatre-vingt personnes souffrant d'une maladie non encore identifiée ont été reçues, en trois jours, au cen-

tre de santé de Kankolo, au Katanga. Des enfants et des adultes comptent parmi les victimes de cette maladie.

Selon l'infirmier titulaire de ce centre de santé, Ilunga wa Ilunga, qui a livré cette in-

formation le 11 novembre à la presse, les malades viennent d'une dizaine de villages de la localité de Kinda, située à soixante cinq kilomètres de la ville de Kamina. À en croire radiokapi.net, les symptômes qui reviennent sont des douleurs musculaires, la fatigue et la présence anormale du sang dans les urines (l'hématurie).

Un cri d'alarme

L'infirmier titulaire de ce centre de santé a déploré la difficulté de prise en charge correcte des malades. Il a notamment souligné que ce centre de santé est en rupture de stock en produits pharmaceutiques depuis plusieurs mois. La radio onusienne, citant des sources locales, a, à cet effet, noté que certains malades auraient quitté leurs villages pour se faire soigner ailleurs. D'autres encore se contentent, sans succès, de soins traditionnels.

L.D.



Prise en charge d'un malade de choléra

DISTINCTION

Un tam-tam à Édo Nganga pour ses 80 ans d'âge

Le président médiateur d'Afric'ambiance a tenu à honorer à sa manière ce grand baobab de la musique congolaise en lui offrant ce présent d'une valeur symbolique inestimable.

En traversant le fleuve Congo pour gagner Brazzaville, le 3 novembre 2013, Me Kalala Muena (ci-devant président médiateur d'Afric'ambiance), avait une idée derrière la tête : faire la surprise à son aîné, Édo Nganga qui venait de totaliser ses quatre-vingt ans sur la terre des hommes. Accompagné de sa chère épouse, cet avocat doublé de mécène reste attaché à ce grand baobab de la musique congolaise dont il tenait à honorer les soixante ans de carrière musicale à sa manière. Dans sa gibecière, un petit tam-tam bien emballé faisant office de cadeau. Une note de l'administration urbaine confirmant la perception de la taxe y afférente aura attesté la sortie de cet objet d'art. L'effet attendu était bien au rendez-vous. Alors que les Bantous de la capitale livraient en toute quiétude leur concert habituel dans leur fief de Baongo sur l'avenue « Trois francs », la présence inattendue de l'avocat sur les lieux bouscula, du coup, l'agenda de la soirée. La fête prit un autre tempo. Me Ka-

lala, moulé dans un abacost estampillé de l'effigie de Maman Mouébara, mère du président Denis Sassou N'Guesso, avait bien ficelé son scénario.

Annoncé par l'animateur de la soirée pour remettre son cadeau qu'il déroula devant une assistance visiblement égayée, le président médiateur d'Afric'ambiance eut des mots élogieux à l'endroit de l'artiste octogénaire. Il rappelle que le petit tam-tam qu'il donne en cadeau décorait, jusqu'il y a peu, l'entrée de son salon huppé à Kinshasa. Gardé jalousement depuis des lustres, cet objet d'ornement prit une autre connotation à la faveur de cette soirée exceptionnelle qui confirma, une fois encore, la complicité culturelle qui rythme la vie musicale entre les deux rives. Il rappelle également comment les Bantous de la capitale avaient, dans les années soixante, sauvé les meubles en prêtant au mariage de Grand Kallé au lendemain du départ de Tabu ley, Niko Kassanda et autres. Abandonné par les siens,



Edo Nganga, Lutumba Simaro et Michel Boybanda

Kabasele Tshamala dut se rabattre sur les Bantous alors de passage à Kinshasa afin de combler le vide laissé par ses musiciens à la veille de sa noce.

Les Bantous des capitales !

L'invité-surprise avait estimé à juste titre que ce fait historique méritait d'être évoqué afin de scel-

ler davantage la concorde entre Kinshasa et Brazzaville, les deux capitales dont « Les Bantous de la capitale » assurent désormais le trait d'union. « À dater de ce jour, sachez que vous êtes débaptisés pour devenir Les Bantous des capitales », a-t-il déclaré sous un flot d'applaudissements. Les Bantous des capitales ? La proposition a été accueil-

lie avec satisfaction par le président de l'orchestre, Dieudonné Loussakou, qui y voit plutôt la reconnaissance des mérites artistiques de son groupe et l'expression de sa vocation panafricaine. Débordé d'émotion et marqué par ce geste de sollicitude, Édo Nganga n'a eu que des mots de remerciement à l'endroit de son jeune frère venu de la RDC.

Il saisira l'occasion pour rappeler à la mémoire collective que les sons en liminaire qu'on entend dans la chanson « Parafifi » dans sa version originale ont été produits par lui-même. Batteur improvisé devenu chanteur émérite dans African jazz, OK Jazz et les Bantous de la capitale, c'est dire que les 60 ans de carrière musicale d'Édo Nganga ne désemploient pas en faits anecdotiques. Avant de rentrer à Kinshasa, M^e Kalala et son épouse sont allés apporter leur réconfort à un autre virtuose de la musique congolaise, Célestin Kouka, exploré à la suite du décès de son fils. Rideaux !

Alain Diasso

HANDBALL DAME

La RDC prépare le Challenge Trophy et le championnat du monde

Les Léopards dames juniors de handball de la RDC prendront part au Challenge Trophy au Mexique à partir du 26 novembre, tandis que les Léopards dames seniors, vice-championnes d'Afrique de handball dames, sont attendues au championnat du monde de la spécialité prévu en décembre à Serbie. Les deux sélections se préparent d'arrachepied pour ces deux rendez-vous internationaux de la balle dure féminine.

Les Léopards juniors filles Handball séjournent à Nairobi au Kenya depuis le lundi 11 novembre dans le cadre de la préparation du Challenge Trophy prévu le 26 novembre au Mexique. Ce tournoi va regrouper les équipes venues de tous les continents, apprend-on. À Nairobi, les Léopards dames juniors livreront quatre matches amicaux avec des clubs du Kenya. Ensuite, les jeunes handballeuses de la RDC regagneront Kinshasa pour une autre semaine de mise au vert, avant de s'envoler pour le Mexique. Selon le coach Felly Bokele de la sélection junior dame, les préparatifs vont bon train, d'autant plus que ces pouliches affronteront des équipes qu'elles ne connaissent pas.

Alors que les juniors dames affûtent leurs lances pour le Challenge Trophy, les Léopards senior dames de handball poursuivent leur préparation à Kinshasa après un stage de huit jours en Tunisie, dans l'optique de la participation au

Championnat du monde de handball prévu lieu du 7 au 22 décembre 2013 à Belgrade en Serbie. Et la RDC se retrouve dans le groupe A, basé à Belgrade, avec la République Dominicaine, la Corée du Sud, la France, les Pays Bas et le Monténégro. Pour Célestin Mpoua, coach des Léopards sénior dames, les joueuses ont, dans leur travail, pris conscience de l'importance du championnat. Elles doivent se donner à fond afin de ramener des résultats probants du moment que le gouvernement a mobilisé des moyens importants pour une bonne préparation de ce tournoi mondial. Le Premier ministre Augustin Matata ponyo les a personnellement exhortées, le mercredi 25 septembre, à mieux défendre l'image du pays dans cette compétition mondiale. Et il leur a promis le soutien financier et moral du gouvernement. Les joueuses, a indiqué le coach Mpoua, ont rassuré qu'elles ne feront pas défection en Serbie ou ailleurs en Europe. Allusion aux Basketteuses de la RDC à Nice en France lors des Jeux de la Francophonie.

Pour rappel, la RDC a obtenu sa qualification pour cette compétition mondiale du handball féminin après avoir fini vice-championne d'Afrique aux 18e Championnats d'Afrique des Nations de Handball disputés à Oyo, à plus de 400 km de Brazzaville (Congo). Elles s'étaient inclinées en finale face aux Palancas Negras d'Angola (21-23).

Martin Enyimo

FOOTBALL/DIVISION 1

Mazembe accueille Makiso en match avancé de la 4^e journée

Ce match avancé va permettre aux Corbeaux de Lubumbashi de se concentrer pleinement sur la finale aller de la 10e Coupe de la Confédération prévue le 23 novembre au stade Radès de Tunis contre le CS Sfaxien. Le match retour se jouera une semaine plus tard au stade TP Mazembe de Lubumbashi.



TP Mazembe de Lubumbashi

TP Mazembe est largement favori ce mercredi 13 novembre 2013 au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, face au CS Makiso de Kisangani en match avancé de la 4e journée de la 19e édition du championnat national de football -Division 1. En effet, les Corbeaux du Katanga jouent, le 23 novembre à Tunis, contre le CS Sfaxien de Tunisie en finale aller de la 10e Coupe de la Confédération. Mazembe qui est premier du groupe A du championnat national avec neuf points au terme de la troisième journée joue donc ce match avancé, afin d'intensifier sa préparation de cette finale. L'on rappelle que Mazembe a écarté Stade Malien de Bamako en demi-finale de cette compétition continentale.

Et l'équipe entraînée par le technicien français Patrice Carteron s'est débrouillée afin d'accroître le nombre de matchs et rôder les joueurs avec des rencontres amicales car le championnat national n'étant qu'à sa troisième journée. Ainsi, Mazembe a battu à Addis-Abeba, la formation d'Ethiopian Coffe SC par trois buts à un,

en match de gala de la Mo Ibrahim Foundation. Et l'équipe composée en grande partie des joueurs réservistes vient de perdre (0-1) à Moxico en Angola contre la formation de FC 11 Bravos, troisième au championnat angolais de football en match commémoratif du 38e anniversaire du pays. Les onze de départ des Corbeaux pour ce match furent le gardien de but Kabeya Ntumba, les défenseurs Mao Kasongo Kabiona, Patient Mwepu, Hichani Himonde, Merveille Bope ; les milieux de terrain Francis Kasonde, Patrick Ilongo Ngasanya, Jonas Sakuwaha (qui a laissé sa place à Fidèle Bousandja), Jérôme Ramatlakwana (remplacé par Joël Mosediko), Hervé Ndonga et Éric Bokanga (remplacé par Christian Mpalang). Pour Patrice Carteron, ces matchs sont importants : « C'est une très bonne chose, l'occasion pour l'ensemble de l'effectif d'avoir du temps de jeu. Les joueurs ont compris que chaque match d'ici à la finale est une opportunité à saisir pour me montrer que je peux compter sur eux ».

M.E.



Le handball dame congolais sera présent au championnat du monde en Serbie

DÉVELOPPEMENT

Quelles stratégies pour le décollage de l'Afrique ?

Avec une croissance de 5% en 2013 et de 6,2% en 2014, l'activité économique en Afrique subsaharienne devrait demeurer dynamique, selon le dernier rapport récemment publié par le Fonds monétaire international (FMI). La mission pour les économies africaines maintenant est de trouver leurs voies de développement respectives.

Exploits et défis

Aux yeux de certains, l'Afrique est liée à la pauvreté, à la maladie et à la famine. Mais tout cela n'est que clichés. Avec une croissance moyenne de 5% ces dernières années, l'Afrique constitue aujourd'hui l'une des zones les plus dynamiques du monde, surtout au moment où le reste du monde se trouve toujours sous l'ombre de la crise économique.

L'Afrique subsaharienne a connu une forte croissance au cours des 20 dernières années avec un taux de croissance relativement élevé. En fait, parmi les dix premières économies du monde avec une plus grande croissance économique, six sont africaines, selon le prestigieux hebdomadaire britannique The Economist.

Cela constitue, sans aucun doute, une réalisation spectaculaire pour un continent qui, durant des décennies, était en proie à des agitations

politiques et des catastrophes naturelles. A l'heure actuelle, le sous-développement des infrastructures dans divers domaines tels que l'énergie, la communication et le transport, ainsi qu'une instabilité politique et un système juridique déficient dans certains pays, constituent des défis pouvant atténuer ou ralentir la croissance, a indiqué à Xinhua l'ancien envoyé spécial de la Chine pour les affaires d'Afrique, Liu Guijin.

Toutefois, le plus grand défi pour la plupart des pays africains consiste plutôt à traduire cette croissance en bien-être et en amélioration du niveau de vie de leurs peuples, a souligné pour sa part la directrice du Département Afrique du FMI, Antoinette Sayeh. De nombreux pays ont fait des progrès à cet égard, mais "le taux de pauvreté pourrait être réduit plus rapidement", et « l'inégalité de la croissance pourrait être évitée par des politiques macro-économiques et structurelles », a-t-elle indiqué.

Résilience la crise mondiale

Au niveau continental, l'Afrique a fait preuve d'une résilience extraordinaire face à la crise économique mondiale, et cela s'explique en partie par un niveau d'intégration relativement bas dans l'économie mondiale et le marché financier international, a indiqué Liu.

Mais le continent n'est pas totalement à l'abri de ces effets, certains pays sont plus vulnérables face à cette crise, en particulier les pays à revenu intermédiaire tels que l'Afrique du Sud, dont la croissance a connu un ralentissement considérable.

Une autre raison pour cette "immunité" consiste en la diversification des partenaires commerciaux vers les marchés émergents, selon Sayeh, qui a cité la Chine, « qui devient le plus important partenaire commercial pour l'Afrique subsaharienne, et [...] constitue un grand marché pour les exportations de l'Afrique ».

De nombreux pays d'Afrique subsaharienne profitant des exportations de matières premières, une éventuelle diminution dans les marchés émergents et les fluctuations des prix des matières premières pourraient affecter un certain nombre de pays d'Afrique de façon significative, selon l'ancien envoyé spécial de la Chine pour les affaires d'Afrique. « Nous ne voulons pas donner l'impression que l'Afrique reste à l'abri de l'évolution mondiale, bien au contraire, elle est influencée de plus en plus par ce qui se passe sur le marché émergent et le marché mondial dans son ensemble », a indiqué pour sa part Sayeh. Ainsi, les pays africains doivent saisir l'opportunité pour poursuivre la

construction de leur « politique tampon » qu'ils ont utilisée face à la dernière crise mondiale, dans l'objectif d'atténuer l'impact d'éventuelles agitations de l'économie mondiale.

L'Afrique en quête d'un meilleur modèle de développement

Ces dernières décennies, l'Afrique a fait preuve d'un potentiel impressionnant qui transcende le domaine des ressources naturelles, l'atout traditionnel du continent, particulièrement en Afrique subsaharienne.

En fait, les économies africaines comportent une classe à revenu moyen en croissance apte à se procurer des biens de consommation, ce qui crée une expansion du marché, et elles bénéficient d'un important dividende démographique, qui a le pouvoir de contribuer grandement à la croissance si la gestion est adéquate, a estimé Liu.

Par ailleurs, l'Afrique subsaharienne a le potentiel d'acquiescer une certaine diversité économique, et à mesure que les économies émergentes plus avancées deviendront moins compétitives en matière de main-d'oeuvre, l'Afrique subsaharienne pourra assurément fournir des services à faible coût, dont la production et d'autres secteurs de transformation, favorisant la diversité de son économie.

Cependant, lorsqu'il est question de transformation structurelle,

l'Afrique ne doit pas nécessairement suivre le modèle observé, par exemple, en Asie, où un déplacement important de main-d'oeuvre s'est effectué de la production agricole vers le secteur manufacturier.

Dans le cas de l'Afrique, il reste beaucoup de travail à faire pour améliorer la production agricole. On peut imaginer une Afrique subsaharienne qui s'épanouira en devenant plus compétitive dans le secteur des services. « Il y a plusieurs voies possibles pour chaque pays d'Afrique, mais il faut apprendre de l'expérience des autres pays, notamment la Chine, qui a subi une transformation structurelle majeure et qui est devenue un acteur mondial majeur », a rappelé Sayeh. Selon elle, la Chine, actuellement le plus important partenaire de l'Afrique subsaharienne, doit jouer un rôle important en termes de demandes d'exportations subsahariennes. Beijing a également élargi de façon significative ses investissements en Afrique, ainsi que son assistance économique. « Par ailleurs, la Chine est un pays en développement qui a fait d'énormes progrès dans la réduction de la pauvreté et dans le développement de son économie au cours des années et les pays africains peuvent apprendre de l'expérience de la Chine », a-t-elle ajouté.

Xinhua

PHILIPPINES

L'Onu débloque 25 millions de dollars pour les victimes du typhon

L'information émane du directeur des opérations du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), John Ging.

Surnommé Yolanda aux Philippines, ce typhon est la tempête la plus puissante qui n'a jamais été enregistrée. Ce typhon a laissé derrière lui 9,8 millions de personnes en détresse et sans abris. Les autorités locales affirment que près de 10.000 personnes ont été tuées dans la seule ville de Tacloban. « Les destructions sont colossales. Nous sommes mobilisés au maximum pour apporter une aide à grande échelle le plus rapidement », a expliqué John Ging lors d'une conférence de presse donnée le 11 novembre à New York. « Vingt-cinq millions de dollars ont été immédiatement débloqués au titre du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF). À cette somme, viendront s'ajouter les fonds recueillis via l'appel que lanceront conjointement, demain à Manille, la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, Valérie Amos, et le gouvernement philippin », a-t-il précisé.

De son côté, le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a déjà acheminé des articles de première nécessité notamment 1.400 kits contenant bâches en plastique, cou-

vertures, moustiquaires, savon et sous-vêtements. Les préparatifs sont en cours pour la livraison aérienne de 2.500 tentes, depuis Dubaï où se trouve l'entrepôt principal de stockage du HCR. « L'ampleur des destructions qui nous ont été signalées est absolument effarante. Bien que le travail du HCR porte habituellement sur des situations de conflits, la nature exceptionnelle de cette tragédie exige de déployer tous les efforts possibles pour venir en aide aux nécessiteux. Nous assurons pleinement notre rôle dans le cadre de la réponse conjointe aux personnes concernées », a déclaré le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, António Guterres, dans un communiqué de presse.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est elle aussi à pied d'œuvre. La représentante de l'OMS aux Philippines, Julie Hall, a indiqué que l'Organisation travaillait en étroite collaboration avec les autorités philippines afin d'évaluer les besoins vitaux des personnes touchées par ce typhon et d'y répondre rapidement.

Yvette Reine Nzaba

ARCHIVES ET DOCUMENTATION

Les délégués de plusieurs pays africains étaient en stage au Cameroun

Un stage international de formation aux techniques d'archivage et de documentation a regroupé dernièrement à Douala, au Cameroun, les délégués venus de plusieurs pays africains dont le Congo.

Pendant 15 jours, les stagiaires ont été éduqués sur l'importance du métier qu'ils exer-

cent parfois dans des conditions difficiles. En même temps, ils ont saisi le rôle historique que remplissent les archives dans la préservation de la mémoire collective. Stage organisé chaque année en alternance entre le Cameroun et le Bénin, la session du 9 au 24 septembre a été l'occasion pour les

Congolais et les autres stagiaires de bénéficier de l'éclairage d'un compatriote, le Congolais Albert Mban, résidant en France. Expert en études, formation et conseil en organisation des archives et de la documentation, il a été le promoteur de cette rencontre. La délégation congolaise, qui comprenait les fonctionnaires de plusieurs institutions dont



La photo de famille des participants

la présidence de la République ainsi qu'un agent des Dépêches de Brazzaville, a remercié les organisateurs de cette formation lors d'une réception offerte par le consul général A.I. du Congo à Douala, André Ngassaki. Parmi les autres pays représentés figuraient le Tchad, le Gabon, la Guinée, les Comores et le Sénégal.

Les Dépêches de Brazzaville

FOOTBALL

Hugues Ngouélondélé dément le retour du général Ndenguet à Diables noirs

Le président général du club multidisciplinaire a fait taire la rumeur annonçant le retour du général Jean-François Ndenguet à la tête de la section football de cette formation.

Hugues Ngouélondélé a pris rendez-vous avec la réussite, le 11 novembre, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée à son domicile pour définir les ambitions de cette équipe pour les prochaines saisons. Il a plaidé pour l'unité et la cohésion autour de l'équipe sans perdre de vue les bonnes conditions des joueurs comme par le passé. « En 2003 lorsque nous avons pris la direction de Diables noirs, à cette époque, cette équipe ne formait qu'une seule personne, une seule famille. Il n'y avait aucune tendance. En 2006, un groupe de jeunes gens était venu me voir parce qu'il voulait un nouveau président pour la section football. Depuis que la section était gérée par le général Ndenguet j'avais plus ou moins levé le pied. Mais je restais à superviser les choses quand j'en avais le temps. À son arrivée, les choses se sont passées comme vous le savez », a commenté Hugues Ngouélondélé. Il entend s'investir pour que l'équipe Diables noirs retrouve l'esprit qu'elle avait en 2003,

notamment en matière de cohésion et d'entente. L'histoire des clans, a-t-il expliqué, a pris corps dans la famille des Noir-et-Jaune après l'arrivée du général Jean-François Ndenguet.

« Depuis que je suis à la tête de Diables noirs, il n'y a jamais eu de clans. Nous étions ensemble. Je ne veux plus vivre cette expérience... Nous allons prendre un nouveau départ pour que les choses se fassent dans les règles de l'art », a-t-il commenté avant de prendre un certain nombre de mesures visant à ramener non seulement cette force mais aussi de l'ordre autour de l'équipe la plus populaire du Congo.

Un nouveau départ avec X-oil

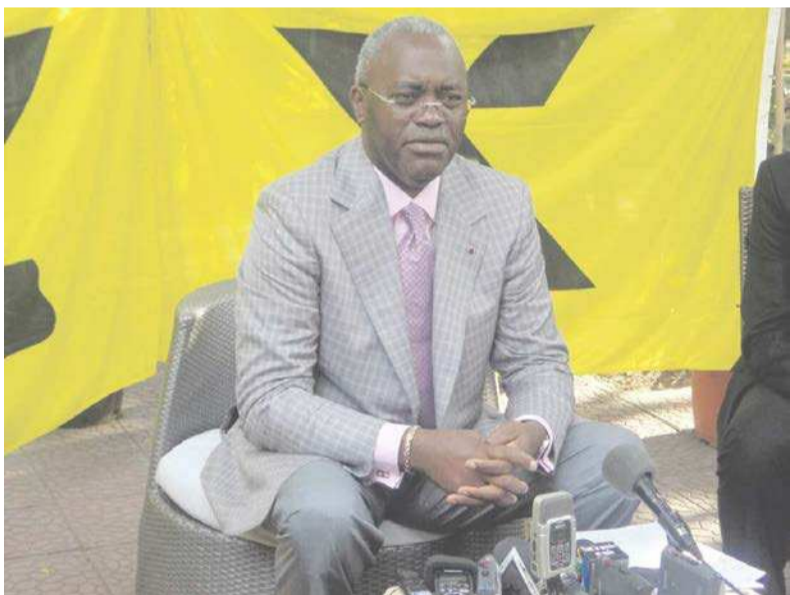
« J'ai à nouveau signé avec X-oil pour que cette société puisse s'occuper de l'équipe selon le contrat établi. Personne d'autre que moi n'a le droit d'aller à X-oil. Nous déléguons la signature du compte sur lequel est versé l'argent, à deux signataires, d'autant plus que le compte appartient à l'association. On va dé-

léguer le trésorier avec quelqu'un d'autre pour que l'argent sorte. Et pour que tout soit contrôlé. Personne n'a le droit d'aller voir X ou Y pour chercher de l'argent au nom de Diables noirs. C'est de la triche », a dénoncé Hugues Ngouélondélé. Le président général du club multidisciplinaire a annoncé, dans de brefs délais, l'organisation de l'assemblée générale de l'équipe afin de restructurer toutes les sections Diables noirs. Il porte ainsi un démenti sur un probable retour de Jean-François Ndenguet à la tête de la section football. « La gestion de la section football sera donnée à quelqu'un d'autre en plus du général Ndenguet. Ceux qui viendront demain pour diriger l'équipe, doivent avoir un minimum à apporter à l'équipe. Nous ne voulons pas de ceux qui viennent avec des idées de division de l'équipe », a-t-il indiqué. Et Hugues Ngouélondélé d'ajouter : « Le général Ndenguet a commencé avec nous en 2007. Il a déposé sa démission en 2013. Il a quitté l'équipe, ce qui ne l'empêche pas de demeurer un sympathisant de Diables noirs.

Il peut apporter son soutien d'une façon ou d'une autre, nous ne refuserons pas. S'il faut tenter une deuxième chance ce sera ailleurs », a souligné le président général de Diables noirs. Il a, en outre, condamné la vente des joueurs dont l'équipe Diables noirs est victime ces derniers temps. De 2003 à 2007, a-t-il commenté, Diables noirs avait des joueurs qui lui appartenaient. Aujourd'hui, il ne reste que Kevin Andzouana.

« Où sont-ils passés ? Et si nous les avons vendus, où est passé l'argent ? », s'est-il interrogé.

James Golden Eloué



Le président général du club multidisciplinaire, Hugues Ngouélondélé

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

L'AS Cheminot passe à côté de ses objectifs

Cinquième à l'issue du championnat national, l'équipe d'Alexis Ndinga affirme avoir raté les objectifs fixés au départ et lance les nouvelles bases pour la saison 2013-2014, a dit l'entraîneur à l'issue de la dernière journée du championnat au stade Municipal à Pointe-Noire.

L'AS Cheminot a clôturé le championnat national le 10 novembre au stade Municipal, avec un match nul d'un but partout face à Niko-Nikoye. Un nul qui maintient sans doute cette équipe au cinquième rang du classement définitif. Déterminé à occuper l'une des deux premières places du championnat national d'élite, objectif fixé au départ par le président de la section football du club, Alexis Ndinga, l'AS Cheminot a malheureusement terminé la saison à la cinquième place du classement général, faisant échapper le rêve de tous les sympathisants de l'équipe ponténégrine « Kip buala ».

Considérée comme la meilleure équipe de Pointe-Noire de l'année par son positionnement, troisième à l'aller sur 18 clubs engagés, l'AS Cheminot a fait rêver tous les Ponténégrins jusqu'à la fin de cette phase. Mais la fragilité des joueurs et le manque de doublures ont fait chuter l'équipe lors de la phase retour, a indiqué l'entraîneur Benoît Nkokolo. « L'AS Cheminot a certes manqué les objectifs fixés par les dirigeants mais, ce qui nous a fait plaisir c'est qu'on a assez bien terminé la saison. Nous n'avons pas pu conserver nos forces de la phase aller suite à beaucoup de maladies et le traitement n'était plus le même, c'est ce qui a perturbé l'équipe. Au retour nous n'avons plus d'équipe type. Cependant, nous avons évité les défaites, avec une série de nuls pour les quatre derniers matchs. Il faut reconnaître que nous avons des joueurs fragiles », a regretté l'en-

traîneur. « Pour moi qui ai pris le train en marche, ma mission est accomplie mais dommage pour les dirigeants qui voulaient aller en



L'entraîneur Benoît Nkokolo coupe d'Afrique, l'objectif n'est pas atteint », a-t-il martelé, avant d'ajouter : « On avait des chances d'y parvenir mais on a péché par des nuls. »

Benoît Nkokolo en a tiré des leçons et entend revoir les critères de recrutement s'il est maintenu à ce poste. « Maintenant que l'on a vu jouer les joueurs, nous allons mettre l'accent sur les titulaires et non pas sur ceux qui viendront juste essayer car le président a l'ambition d'obtenir une grande équipe », a poursuivi le technicien qui souhaite garder un effectif composé des 20 meilleurs du pays qui seront rémunérés en conséquence. Soulignons enfin que deux autres équipes ponténégrines, US Saint-Pierre et Munisport, dernières du championnat, sont reléguées à la division inférieure. Ces joueurs évolueront la saison prochaine en ligue 2.

Charlem Léa Legnoki

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Le comité d'organisation prépare sa session inaugurale

La séance de travail du 18 novembre à Brazzaville marquera l'entrée en action du Comité d'organisation des Jeux africains (Coja).

Pour sa session inaugurale, le Coja fera, entre autres, le point sur l'état d'avancement des infrastructures des XIes Jeux africains, dits du Cinquantenaire, qui se dérouleront en 2015 au Congo. Chargé de l'organisation technique et matérielle des compétitions sportives, des activités culturelles et scientifiques programmées à cette occasion, le Coja travaillera en lien avec la délégation générale aux Grands Travaux. À l'ordre du jour également de cette première séance de travail, la préparation de la réunion avec l'Union africaine. L'Association des



Les membres du bureau de coordination en réunion (Crédit photo Adiac)

comités nationaux olympiques d'Afrique, l'Union des confédérations sportives africaines ainsi que l'Organisation régionale antidopage seront également présentes à cette réunion conjointe, qui se tiendra à Brazzaville du 20 au 25 novembre.

« Nous débattons également du siège du Coja qui devrait être érigé à Brazzaville et des textes portant nomination des différents membres de la coordination et du bureau exécutif », a précisé le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, le week-end dernier, lors de la réunion des membres du bureau de la coordination du Coja à Brazzaville.

Rominique Nerplat Makaya